



PERFORM
- m'a formé -



CATALOGUE DES FORMATIONS

Qui est PERFORM ?

PERFORM est un organisme spécialisé dans la formation professionnelle continue pour adultes dans la **prévention**, la **réglementation** et la **sécurité au travail**, tous secteurs confondus.

PERFORM au 01.01.2024 c'est :

- + de 18 354 stagiaires formés
- 96% de taux de satisfaction globale de nos formations inter et intra

Notre engagement :

***Évaluer vos besoins, vous former
& vous faire performer !***

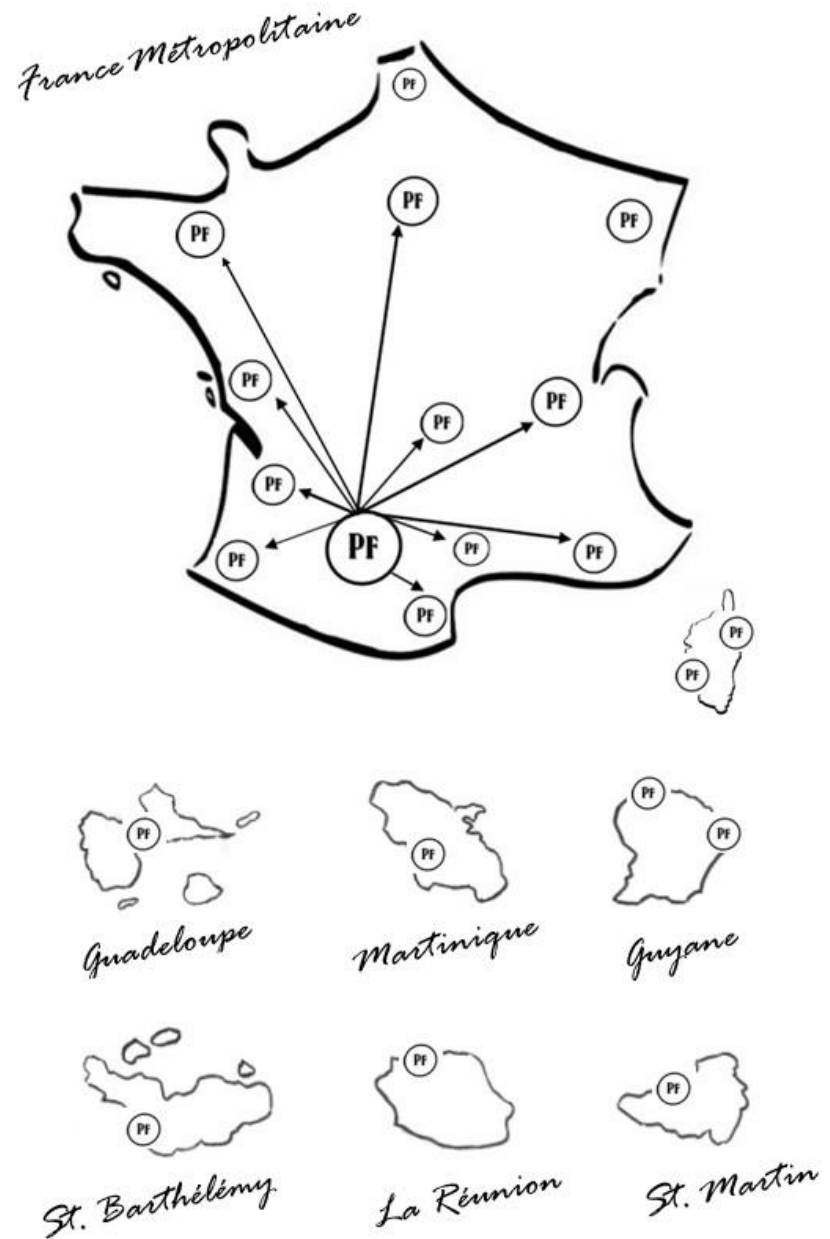


La proximité

Implanté dans le Sud-ouest, en région Occitanie, nous formons en **INTER** mais également en **INTRA** : nous nous déplaçons chez vous et couvrons l'ensemble du territoire national. Certaines de nos formations sont également disponibles en **e-learning**.

PERFORM se déplace aussi dans les DOM-TOM pour être au plus proche de vous et répondre à vos besoins.

Retrouvez tous vos contacts sur
www.perform-pf.com



Nos domaines de compétences

- Formations Préventives et Réglementaires
- Formations à la Conduite d'engins en sécurité
- Formation et centre d'examen n°111 à l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux
- Formations Incendie
- Formations Habilitation électrique
- Formations Management
- Formation Hygiène alimentaire
- Formation de formateur

Nos atouts

La réactivité

- ▶ Nous nous engageons à répondre à votre demande dans les 24 heures maximum

Des formateurs de terrain

- ▶ Notre équipe est constituée d'acteur majeur dans la prévention des risques grâce à la solide expérience de chacun

Une large offre de formation

- ▶ Plus de 70 formations proposées afin de répondre à vos attentes, en INTER et/ou en INTRA, à distance et sur-mesure

Un interlocuteur unique

- ▶ Gagner en efficacité sur vos dossiers en traitant avec un interlocuteur unique de A à Z

Équipe mobile

- ▶ Nous nous déplaçons chez vous et couvrons l'ensemble du territoire national: France et également en DOM-TOM



Nos agréments

PERFORM est certifié QUALIOPi COFRAC par le Bureau Veritas Certification qui certifie que nos prestations ont été évaluées et jugées conformes aux caractéristiques énoncées dans le Référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences. *en application de l'article L. 6316-1 du code du travail et de la Loi n° 2018-771 du 05/09/2018*



REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation

PERFORM a obtenu le statut « **référençable** » dans **Datadock**, nous sommes donc intégré aux catalogues de référence des financeurs de la formation professionnelle afin de vous permettre de meilleures prises en charge de vos formations.



PERFORM est certifié **Qualité VERISELECT** par le Bureau Veritas Certification (certifie que nos prestations de services ont été évaluées et jugées conformes aux caractéristiques énoncées dans le référentiel de certification de services)



PERFORM est Centre d'Examen n°111 reconnu par le MEEM pour faire passer des examens QCM AIPR



PERFORM est habilité **organisme de formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST)** par l'INRS sous le numéro d'habilitation 1224997/2017/SST-01/0/16



PERFORM est enregistré auprès de la **DRAAF Occitanie** n°760036132017 et de la **DRAAF Nouvelle-Aquitaine** n°750067172017 afin de dispenser la formation relative à l'**hygiène alimentaire** en restauration commerciale,



Formations sur mesure

Votre besoin n'apparaît pas dans nos programmes ?

Nous réalisons des formations sur mesure :

- **En étudiant votre besoin**

(contexte de la demande, objectifs de la formation : identification précise des objectifs et attentes du stagiaire et de l'organisation, description du public concerné, spécificités en terme d'organisation (calendrier, durée, coût, lieu, etc.);

- **En fonction de votre demande**

(supports pédagogiques, référentiel de formation, guide d'animation, liste du matériel spécifique (si applicable), éléments d'évaluation des acquis (si applicable);

- **En fonction de votre structure**

(compétences nécessaires sur le plan technique; moyens matériels adéquats disponibles; ressources disponibles pour développer dans les délais appropriés la formation ; agréments et autres autorisations nécessaires.



Sommaire

Sensibilisation à l'Hydrogène Sulfuré	29
Port des ARI (Appareil Respiratoire Isolant)	30

La prévention des risques au travail 10

Prévention & Santé au travail

S.S.T (Sauveteur Secouriste du Travail)	11
Module Initial	11
Module Maintient et Actualisation des Compétences	12
Gestes et postures	13
Travail sur écran	14
Certiphyto – produits phytopharmaceutiques	15

Prévention & Incendie

Manipulation d'extincteur	16
Sécurité incendie – Evacuation des locaux	17
Formation guide file /serre file	18

Prévention & maîtrise des risques :

Amiante « sous-section 4 » niveau encadrant	19
Amiante « sous-section 4 » niveau enc. « recyclage »	20
Amiante « sous-section 4 » niveau opérateur	21
Amiante « sous-section 4 » niveau opé, « recyclage »	22
Sensibilisation aux risques liés au Plomb	23
Signalisations et balisages sur chantier & voiries	24
Sensibilisation au Travail en milieu confiné	25
Sensibilisation aux ATmosphère Explosive (ATEX)	26
Risques chimiques Niveau 1	27
Risques chimiques Niveau 2	28

Par Métier 31

ACES - Conduite, machines, équipements

mécaniques Levage & Terrassement	
Port des Equipements de Protection Individuelle	33
AIPR Autorisation d'Intervention à Proximité d'un Réseau	
Préparation à l'examen QCM	
« Opérateur »	34
« Encadrant »	35
« Concepteur »	36
Conduite de Tondeuse Autoportée	37
Autorisation de conduite d'engin	38
ACES Chariot de manutention Industriel	39
ACES Engins de chantier	40
ACES Plateforme Elévatrice mobile de personnel	41
ACES Grue auxiliaire de chargement (option télécommande)	42
ACES Grue à tour GME et GMA	43

Électricité

B0-H0-H0V non électricien	44
BS-BE et HE Manoeuvre	45
B1V-B2V-BR-BC – Initial	46
B1V-B2V-BR-BC – Recyclage	47
H1, H1V, H2, H2V, HC : travaux HT (HTA) – Initial	48
H1, H1V, H2, H2V, HC : travaux HT (HTA) – Recyclage	49
BF, HF opérations sur canalisations élec. enterrées	50

Sommaire

Ressources Humaines, Management,

Formation de formateur	51
Management et Leadership	53
Élaboration du document unique	54
Optimiser son potentiel	55
Antiviolence	56
Prévenir le stress au travail	57
Le Comité Social et Économique (CSE)	58
Être Responsable sécurité/Chargé de prévention	59
L'arbre des causes	60
Délégation de pouvoir	61

Travaux en hauteur, échafaudages

Pontier – Élingueur	62
Travaux en Hauteur/Port du harnais	63
Montage et démontage d'échafaudage fixe	64
Utilisation d'échafaudage fixe	65
Vérification – contrôle d'échafaudage fixe	66
Montage, démontage, utilisation d'échafaudage roulant	67

Alimentaire

Méthode HACCP	68
---------------	----

Par Secteur d'Activité 69

Logistique	70
Bâtiment	71
Industrie	72
Santé	73
Collectivités territoriales	74

Nous contacter 75

La prévention des risques au travail



01 Prévention santé au travail

- S.S.T (Sauveteur Secouriste du Travail)
- Gestes et postures
- Travail sur écran
- Certiphyto – produits phytopharmaceutiques

02 Prévention incendie

- Manipulation d'extincteur
- Sécurité incendie – Evacuation des locaux
- Formation guide file /serre file

03 Prévention du risque amiante

- Amiante « sous-section 4 »

04 Prévention du risque lié au plomb

- Sensibilisation aux risques liés au Plomb

05 Prévention des risques professionnels

- Signalisations et balisages sur chantier
- Sensibilisation au Travail en milieu confiné
- Sensibilisation aux ATmosphère Explosive (ATEX)
- Risques chimiques
- Hydrogène Sulfuré
- ARI Appareil Respiratoire Isolant

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Etre capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident,
Etre capable de mettre ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect des procédures fixées par l'entreprise en matière de prévention

LES POINTS ABORDÉS :

- La situation d'accident
- Le cadre juridique de l'intervention du SST
- Le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Les différentes actions de prévention en entreprise
- Les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise
- Rechercher les dangers persistants pour protéger
- De « protéger » à « prévenir »
- Examiner la victime et faire alerter
- De « faire alerter » à « informer »
- Secourir (les 8 actions à effectuer en fonction de l'état de la victime : saignement abondamment, étouffement, malaise, brûlures, Trauma, plaie, La victime ne répond pas mais elle respire, RCP)
- Situations inhérentes aux risques spécifiques
- Evaluations des SST

PRÉ-REQUIS : Comprendre le français pour les instructions.

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION : Vidéo projecteur, paperboard et livret remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle, suivie d'une séance d'exercice pratiques/de mise en situation sur sites sélectionnés avec matériels pédagogiques mis à disposition par l'organisme de formation (mannequins adultes, enfants, nourrisson, plan de prévention...)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION : Des épreuves formatives sont réalisées tout le long de la session et une épreuve certificative est réalisée à l'issue de la formation.

PUBLIC CONCERNÉ : Personnel devant et/ou souhaitant exercer la fonction de SST dans son établissement

DURÉE : 2 jours soit 12 heures

NBR DE PARTICIPANTS : 4 à 10 personnes par groupe

01 Prévention santé au travail

Sauveteur Secouriste du Travail (SST) - Initial



VALIDITÉ : 2 ans

Documents remis aux participants: certificat SST

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Etre capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident,
Mettre à jour son certificat SST

LES POINTS ABORDÉS :

- Retour d'expérience,
- La situation d'accident
- Les différentes actions de prévention en entreprise
- Les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise
- Rechercher les dangers persistants pour protéger
- De « protéger » à « prévenir »
- Examiner la victime et faire alerter
- De « faire alerter » à « informer »
- Secourir (les 8 actions à effectuer en fonction de l'état de la victime : saignement abondamment, étouffement, malaise, brûlures, Trauma, plaie, La victime ne répond pas mais elle respire, RCP)
- Situations inhérentes aux risques spécifiques
- Evaluations des SST

PRÉ-REQUIS : Avoir déjà réalisé une formation SST dans les 2 ans

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION : Vidéo projecteur, paper-board et livret remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle, suivie d'une séance d'exercice pratiques/de mise en situation sur sites sélectionnés avec matériels pédagogiques mis à disposition par l'organisme de formation (mannequins adultes, enfants, nourrisson, plan de prévention...)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION : Des épreuves formatives sont réalisées tout le long de la session et une épreuve certificative est réalisée à l'issue de la formation.

PUBLIC CONCERNÉ : Personnel ayant son certificat afin d'exercer la fonction de SST dans son établissement

DURÉE : 1 jour soit 6 heures

NBR DE PARTICIPANTS : 4 à 10 personnes par groupe

01 Prévention santé au travail

Sauveteur Secouriste du Travail (SST) – M.A.C



VALIDITÉ : 2 ans

Documents remis aux participants: certificat SST

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Appréhender les risques dorsolombaires et leur prévention,
Appliquer les techniques de gestes et postures de travail adaptées pour atténuer la fatigue et réduire la fréquence des accidents.

LES POINTS ABORDÉS :

Statistiques des accidents et Accidents de Travail

Notions élémentaires d'anatomie

- Le squelette (les membres supérieurs, inférieurs et le tronc) ; La musculature ; La colonne vertébrale (les vertèbres, les articulations, le disque vertébral) ; L'accident de la colonne vertébrale.

Prévention des accidents : Les conditions d'utilisation de l'Équipement de Protection Individuelle ; L'éducation gestuelle : les bons gestes et les bonnes postures selon les objets à manipuler ou gestes à effectuer

Les positions au poste ; Notions d'ergonomie

Applications pratiques

- Étude d'un poste de travail ;
- Principes de sécurité et d'économie d'effort.
- Prise de conscience du personnel
- Donner au salarié matière à réflexion concernant son poste de travail
- L'amener à éviter le répétitif dans ses gestes ou postures contraignantes
- Argumenter sur la nécessité de son changement dans sa méthode de travail ; Les déterminants de l'activité physique.

PRÉ-REQUIS : Comprendre le français pour les instructions.

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION : Vidéo projecteur, paperboard et livret remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle, suivie d'une séance d'exercice pratiques/de mise en situation sur sites.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION : Des épreuves formatives sont réalisées tout le long de la session.

PUBLIC CONCERNÉ : Personnel appelé à effectuer, au cours de leur travail, la manipulation manuelle de charges

Nota : L'aptitude physique au port des charges doit être reconnue

DURÉE : 1 jour soit 7 heures

NBR DE PARTICIPANTS : 1 à 10 personnes par groupe

01 Prévention santé au travail

Gestes et postures



VALIDITÉ : 5 ans

Documents remis aux participants: Attestation de fin de formation

01 Prévention santé au travail

Travail sur écran

Disponible en
e-learning

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Définir les risques et les effets sur la santé liés au travail sur écran,
Adopter des gestes afin de se protéger contre ces risques et effets nocifs sur la santé

LES POINTS ABORDÉS :

Situer l'importance des atteintes à la santé (AT/MP)

Les enjeux pour le personnel et l'entreprise.

Connaissances relatives au fonctionnement du corps humain :

Les Troubles Musculo Squelettiques (TMS) et leurs origines
Les facteurs de risque

Notion d'ergonomie sur l'aménagement d'un poste de travail :

Hauteur et distance d'un moniteur,
Position de la souris, d'un clavier
Ajustement de la chaise : Hauteur de la chaise, du dossier...,
Implantation des postes informatiques dans l'espace de travail.

Observation et évaluation, en groupe, d'un poste de travail :

Vérification si les principes d'aménagement dimensionnel du poste de travail sont respectés
Recherche de propositions, en groupe, afin d'améliorer, d'éviter ou de réduire les risques d'atteintes à la santé identifiés.

PRÉ-REQUIS : Aucun

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION :

Partie théorique réalisée en salle de formation adaptée avec Vidéo projecteur, paperboard. Un livret de formation est remis aux stagiaires et partie mise en pratique devant un poste de travail

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Des épreuves formatives sont réalisées tout le long de la session.

PUBLIC CONCERNÉ : Personnel travaillant sur écran

DURÉE : 1 jour soit 7 heures

NBR DE PARTICIPANTS : 1 à 10 personnes par groupe



VALIDITÉ : 5 ans

Documents remis aux participants: Attestation de fin de formation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Être capable d'identifier les risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques dans le but de préserver :sa propre santé, celle de ses proches, l'environnement

LES POINTS ABORDÉS :

- La réglementation Ecophyto 2018
- Définition d'un produit phytosanitaire
- La certification entreprise
- Les responsabilités
- Les risques pour la santé
- Les risques pour l'environnement
- La gestion différenciée des espaces verts
- Les méthodes alternatives
- Les auxiliaires et la lutte biologique

PRÉ-REQUIS :

Etre reconnu médicalement apte au travail. Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes et dessins).

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION :

Vidéo projecteur, paper-board et livret remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle, suivie d'une séance d'exercice pratiques/de mise en situation sur sites.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION : Des épreuves formatives sont réalisées tout le long de la session.

PUBLIC CONCERNÉ :

Personnel appelé à acheter et ou manipuler des produits phytopharmaceutiques

DURÉE :

2 jours soit 14 heures

NBR DE PARTICIPANTS :

1 à 10 personnes par groupe

01 Prévention santé au travail

Certiphyto Produits phytopharmaceutiques « Applicateur / Décideur »



VALIDITÉ : 5 ans

Documents remis aux participants: Certificat et Attestation de fin de formation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Etre capable de réagir face à un début d'incendie : utiliser les extincteurs en toute sécurité et savoir donner l'alerte

LES POINTS ABORDÉS :

• Théorie

Consignes de sécurité de l'établissement, Triangle du feu, Principales causes de feu,

Classes de feux (classe A (Feux de matériaux solides formant des braises), classe B (Feux de liquides ou de solides liquéfiables), classe C (Feux de gaz), classe D (Feux de métaux), classe F (Feux d'huiles et graisses végétales ou animales)),

Agents extincteurs (eau, eau + additifs, poudre, dioxyde de carbone (CO2), mousse, hydrocarbures halogénés (halons)),

Manipulation d'un extincteur,

Modes et procédés d'extinction,

Mode d'emploi de différents types d'extincteur et caractéristiques techniques (extincteur portatif, extincteur mobile, extincteur fixe).

• Pratique

Manipulation des différents types d'extincteurs sur feux réels,

Comment utiliser un extincteur,

Travaux pratiques d'extinction sur les trois principales classes de feux,

Intervention individuelle sur feux de classe A, B, C, F.

PRÉ-REQUIS : Aucun

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION :

Vidéo projecteur, paper-board et livret remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle, suivie d'une séance d'exercice pratiques/de mise en situation sur sites avec matériels pour réaliser les exercices (différents extincteurs, eau...etc).

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION : Des épreuves formatives sont réalisées tout le long de la session.

PUBLIC CONCERNÉ : Tout public

DURÉE : 0,5 jour soit 4 heures

NBR DE PARTICIPANTS :

1 à 15 personnes par groupe

02 Prévention incendie

Manipulation d'extincteur Equipier 1^{ère} Intervention

Disponible en
e-learning

VALIDITÉ : 1 an

Documents remis aux participants: Attestation de fin de formation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Mettre en place une équipe d'évacuation, désigner des responsables d'encadrement
Utiliser les moyens et faire respecter les consignes d'évacuations
Planifier la procédure d'évacuation
Recensement des effectifs au point de rassemblement

LES POINTS ABORDÉS :

L'organisation de l'évacuation :
Le plan d'évacuation, La signalisation de sécurité, Les portes, L'accessibilité des dégagements, La prévention dans les bâtiments
Le désenfumage
La conduite à tenir :
Points de rassemblements, Le responsable d'évacuation, Le guide file
Le serre file
La mise en pratique
Découverte, Possible de réaliser une simulation en temps réel

PRÉ-REQUIS :

Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des instructions.

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION :

Vidéo projecteur, paper-board et livret remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle, suivie d'une séance d'exercice pratiques/de mise en situation sur sites.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Des épreuves formatives sont réalisées tout le long de la session.

PUBLIC CONCERNÉ :

Tout public

DURÉE :

1 jour soit 7 heures

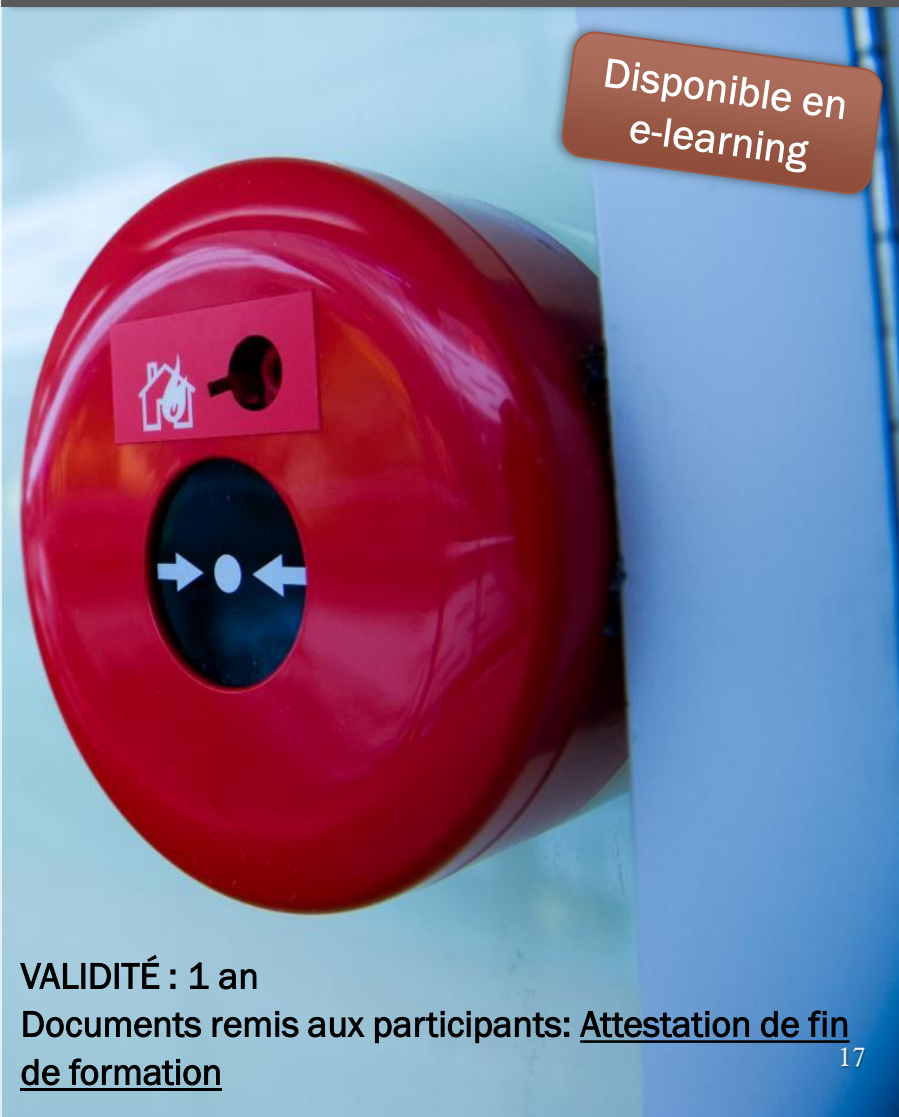
NBR DE PARTICIPANTS :

5 à 20 personnes par groupe

02 Prévention incendie

Sécurité incendie Evacuation des locaux

Disponible en
e-learning



VALIDITÉ : 1 an

Documents remis aux participants: Attestation de fin de formation

02 Prévention incendie

Formation Guide et Serre file

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Acquérir les connaissances nécessaires pour organiser et gérer une évacuation rapide face à un début d'incendie ;
Connaître le signal d'alarme, les cheminements, les points de rassemblements et la conduite à tenir pour évacuer le personnels ou les visiteurs ;
Connaître les missions des différents acteurs dans la procédure d'évacuation, et les consignes d'évacuation ;
Devenir un acteur de la prévention incendie dans son établissement.

LES POINTS ABORDÉS :

Connaissance de l'établissement, ses risques et ses moyens de lutte contre les incendies,
Les causes et conséquences de l'incendie,
Le triangle de feu et les différentes classes de feu,
Les grands principes et moyens d'extinctions du feu,
Importance de l'évacuation lors d'un incendie,
Signal d'alarme, alerte aux services de secours, et mise en sécurité du personnel,
Procédures d'évacuation et consignes de sécurité ;
Rôle des différents acteurs : chargés d'évacuation, guides, serre-files
Point de rassemblement, Gestion du Système de Sécurité Incendie SSI

PRÉ-REQUIS : Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des instructions.

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION :

Vidéo projecteur, paperboard et livret remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle, suivie d'une séance d'exercice pratiques/de mise en situation sur sites.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Des épreuves formatives sont réalisées tout le long de la session.

PUBLIC CONCERNÉ : Toute personne désignée au sein de l'établissement comme guide ou serre-files ou responsable chargé de l'évacuation.

DURÉE : 0,5 jour soit 4 heures

NBR DE PARTICIPANTS : 1 à 10 personnes par groupe



VALIDITÉ : 1 an

Documents remis aux participants: Attestation de fin de formation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Définir des procédures adaptées aux interventions,
Évaluer les risques, établir des modes opératoires et les faire appliquer.

LES POINTS ABORDÉS :

Enseignement théorique :

Connaître les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé, Connaître les exigences de la réglementation relative à l'interdiction de l'amiante et à la prévention du risque amiante, du code de la santé publique liées à l'exposition à l'amiante de la population ;
Connaître les documents exigibles lors de toute intervention sur des immeubles bâtis et en faire l'analyse critique pour les utiliser en évaluation des risques, les exigences réglementaires relatives à l'élimination des déchets amiantés ;
Connaître les modalités de d'identification des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante, les produits ou procédés de substitution de l'amiante ;
Connaître les obligations du donneur d'ordre concernant l'identification et le repérage de l'amiante en place et la communication des résultats aux entreprises intervenantes, les dispositions pénales encourues par l'employeur en cas d'infraction à ses obligations de prévention des risques, santé et sécurité vis à vis des travailleurs.

Mise en situation pratique sur plates-formes pédagogiques

PRÉ-REQUIS : Aptitude médicale au poste de travail de l'employé (spécificités relatives au port des équipements de protection respiratoire).

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION : Vidéo projecteur, paperboard et livret remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle, suivie d'une séance d'exercice pratiques/de mise en situation sur sites avec port des ARI et EPI.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION : Des épreuves formatives sont réalisées tout le long de la session.

PUBLIC CONCERNÉ : Personnel amené à encadrer des équipes

DURÉE : 5 jours soit 35 heures

NBR DE PARTICIPANTS : 1 à 10 personnes par groupe

03 Prévention du risque amiante

Amiante « sous-section » 4 encadrant



VALIDITÉ : 3 ans

Documents remis aux participants: Attestation de fin de formation

03 Prévention du risque amiante

Amiante « sous-section » 4 « recyclage » encadrant

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Identifier l'évolution des techniques et de la réglementation
Appliquer et faire appliquer les procédures adaptées aux interventions et les modes opératoires.

LES POINTS ABORDÉS :

Rappel de l'enseignement théorique délivré lors de la formation initiale ou de recyclage.

Présentation des évolutions réglementaires en vigueur depuis la formation initiale ou de recyclage.

Mise en situation pratique sur plates-formes pédagogiques :

- Rappel des mises en situation réalisées lors de la partie pratique de la formation initiale ou de recyclage
- Mise en pratique des évolutions des techniques mises en œuvre.

PRÉ-REQUIS :

Aptitude médicale au poste de travail de l'employé (spécificités relatives au port des équipements de protection respiratoire).

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION :

Vidéo projecteur, paperboard et livret remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle, suivie d'une séance d'exercice pratiques/de mise en situation sur sites avec port des ARI et EPI.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Des épreuves formatives sont réalisées tout le long de la session.

PUBLIC CONCERNÉ :

Personnel amené à encadrer des équipes.

DURÉE : 1 jour soit 7 heures

NBR DE PARTICIPANTS : 1 à 10 personnes par groupe



VALIDITÉ : 3 ans

Documents remis aux participants: Attestation de fin de formation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES : Appliquer les procédures adaptées aux interventions et les modes opératoires.

LES POINTS ABORDÉS :

Enseignement théorique :

- Connaître les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé (effets cancérogènes, effet synergique du tabagisme) ; les exigences de la réglementation relative à l'interdiction de l'amiante et à la prévention du risque amiante et des autres risques afférents aux interventions sur les matériaux amiantés.

Mise en situation pratique sur plates-formes pédagogiques :

- Connaître les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante et alerter, en cas de doute, les personnels d'encadrement de la présence éventuelle d'amiante ; appliquer les méthodes de travail et les procédures opératoires recommandées et adaptées à la protection des travailleurs et de l'environnement ; Connaître le rôle des équipements de protection collective et les utiliser selon les consignes établies; Détecter des dysfonctionnements et alerter le personnel d'encadrement; Connaître les durées maximales d'intervention en zone confinée en fonction des conditions de travail et des équipements de protection respiratoire utilisés ; Appliquer les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation, d'élimination des déchets, la conduite à tenir prévue dans les situations d'urgence ou toutes situations anormales.

PRÉ-REQUIS : Aptitude médicale au poste de travail de l'employé (spécificités relatives au port des équipements de protection respiratoire).

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION : Vidéo projecteur, paperboard et livret remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle, suivie d'une séance d'exercice pratiques/de mise en situation sur sites avec port des ARI et EPI.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION : Des épreuves formatives sont réalisées tout le long de la session.

PUBLIC CONCERNÉ : Opérateur de chantier

DURÉE : 2 jours soit 14 heures

NBR DE PARTICIPANTS : 1 à 10 personnes par groupe

03 Prévention du risque amiante

Amiante « sous-section » 4 opérateur



VALIDITÉ : 3 ans

Documents remis aux participants: Attestation de fin de formation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Actualiser les connaissances acquises lors de la formation préalable à la prévention des risques liés à l'amiante en vue de renouveler l'attestation de compétence "Opérateur de chantier"

Identifier l'évolution des techniques et de la réglementation

Appliquer les procédures adaptées aux interventions et les modes opératoires.

LES POINTS ABORDÉS :

Rappel de l'enseignement théorique délivré lors de la formation initiale ou de recyclage

Présentation des évolutions réglementaires en vigueur depuis la formation initiale ou de recyclage.

- Mise en situation pratique sur plates-formes pédagogiques:
- Rappel des mises en situation réalisées lors de la partie pratique de la formation initiale ou de recyclage
- Mise en pratique des évolutions des techniques mises en œuvre.

PRÉ-REQUIS :

Aptitude médicale au poste de travail de l'employé (spécificités relatives au port des équipements de protection respiratoire).

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION :

Vidéo projecteur, paperboard et livret remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle, suivie d'une séance d'exercice pratiques/de mise en situation sur sites avec port des ARI et EPI.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Des épreuves formatives sont réalisées tout le long de la session.

PUBLIC CONCERNÉ :

Opérateur de chantier

DURÉE :

2 jours soit 14 heures

NBR DE PARTICIPANTS :

1 à 10 personnes par groupe

03 Prévention du risque amiante

Amiante « sous-section » 4 « recyclage » opérateur



VALIDITÉ : 3 ans

Documents remis aux participants: Attestation de fin de formation

04 Prévention du risque lié au plomb

Risque lié au plomb

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Savoir évaluer les risques liés au Plomb dans le cadre d'activités professionnelles,
Savoir mettre en œuvre les Protections collectives adaptées,
Choisir, utiliser et entretenir les protections individuelles adaptées.

LES POINTS ABORDÉS :

- Le Plomb, ses caractéristiques, son origine
- Le Plomb dans l'histoire
- Principales sources d'exposition
- Les risques pour la santé, les pathologies liées au plomb
- La réglementation
- L'évaluation des risques et les modes opératoires à mettre en place
- Les protections collectives et individuelles
- La gestion des déchets
- Études de cas

PRÉ-REQUIS :

Etre majeur, apte médicalement et connaître le port des EPRI

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION :

Vidéo projecteur, paperboard et livret remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle, suivie d'une séance d'exercice pratiques/de mise en situation sur sites avec port des EPI.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Des épreuves formatives sont réalisées tout le long de la session.

PUBLIC CONCERNÉ :

Salarié amené à travailler à proximité de plomb

DURÉE :

1 jour soit 7 heures

NBR DE PARTICIPANTS :

1 à 10 personnes par groupe

VALIDITÉ : 3 ans

Documents remis aux participants: Attestation de fin de formation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Avertir et de guider les agents intervenant afin d'assurer leur sécurité tout en favorisant la fluidité de la circulation sur chantier

LES POINTS ABORDÉS :

- Les risques liés aux interventions sur voies publique et sur chantier.
- Principes généraux de la signalisation.
- La signalisation.
- Les différents balisages selon les milieux.
- Les accès privés.

PRÉ-REQUIS :

Maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit, des mathématiques élémentaires, de la lecture courante de plans.

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION :

Vidéo projecteur, paperboard et livret remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle, suivie d'une séance d'exercice pratiques/de mise en situation sur sites avec port des EPI.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Des épreuves formatives sont réalisées tout le long de la session.

PUBLIC CONCERNÉ :

Tout agent amené à travailler sur un chantier et/ou sur voirie

DURÉE :

1 jour soit 7 heures

NBR DE PARTICIPANTS :

1 à 10 personnes par groupe

05 Prévention des risques professionnels

Signalisation, balisage sur chantier / voirie



VALIDITÉ : 5 ans

Documents remis aux participants: Attestation de fin de formation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Identifier et analyser les risques lors de la préparation d'intervention en espace confiné,
Définir les moyens de prévention à mettre en œuvre.

LES POINTS ABORDÉS :

INTRODUCTION A LA PREVENTIONS DES RISQUES :

Statistiques, Réglementation et principes de prévention
Les responsabilités pénales et civiles

LES ESPACES CONFINÉS :

Définition, Les risques, Evaluation de l'atmosphère

APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT :

Notions de bases, Les contraintes du port d'un ARI, Calcul d'autonomie,
Les procédures d'utilisation.

LES EPI.

Les EPI de bases, Le port du harnais, La ligne de vie

PRÉ-REQUIS :

Etre médicalement apte au travaux en hauteur et confiné

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION :

Vidéo projecteur, paperboard et livret remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle, suivie d'une séance d'exercice pratiques/de mise en situation sur sites avec port des EPI.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Des épreuves formatives sont réalisées tout le long de la session.

PUBLIC CONCERNÉ :

Tout agent amené à travailler en milieu confiné

DURÉE :

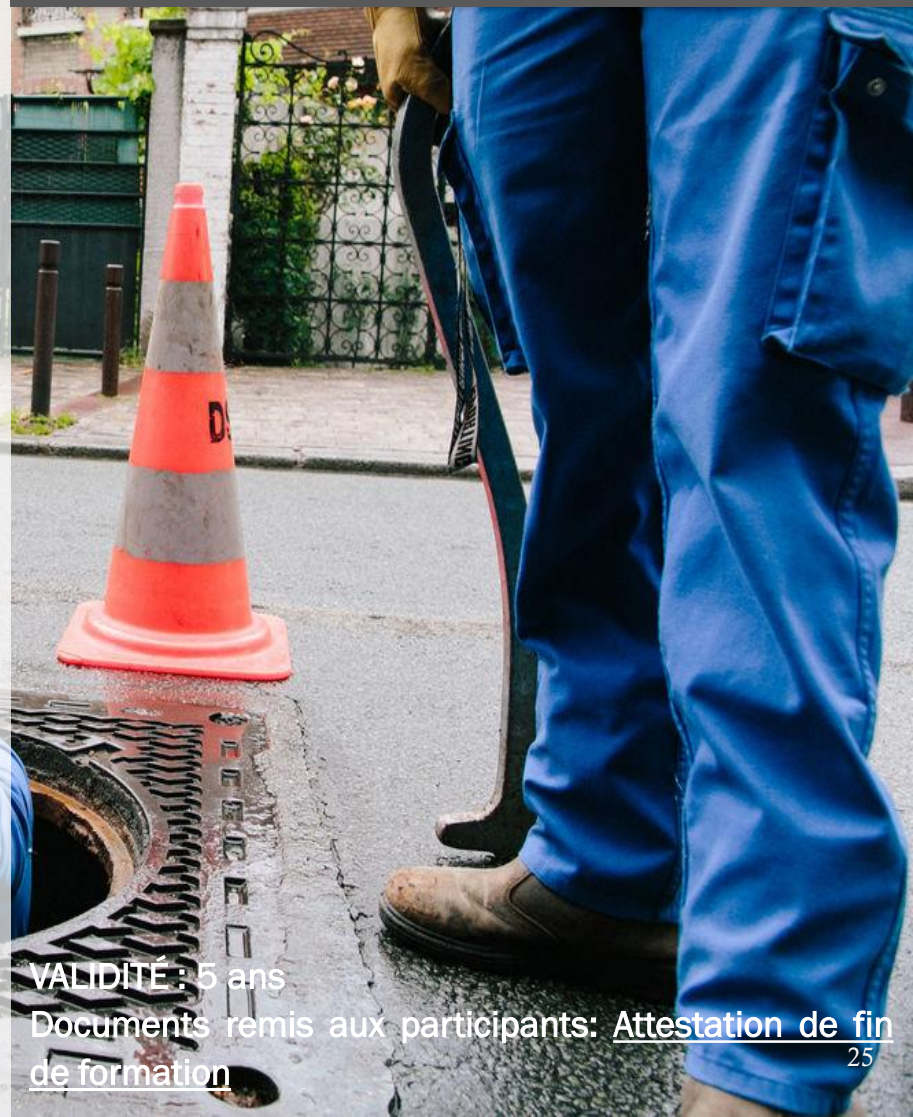
1 jour (07h) + 1 jour (07h) si utilisation d'ARI (Appareil Respiratoire Isolant)

NBR DE PARTICIPANTS :

1 à 10 personnes par groupe

05 Prévention des risques professionnels

Sensibilisation au travail en milieu confiné



VALIDITÉ : 5 ans

Documents remis aux participants: Attestation de fin de formation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Connaître les risques liés aux atmosphères explosibles,
Prendre conscience des obligations réglementaires,
Intervenir en toute sécurité sur les équipements dans les zones à risque d'explosion.

LES POINTS ABORDÉS :

Etat des lieux réglementaire (directives ATEX 94/9/CE et 1999/92/CE)
Prévenir la formation d'atmosphère explosible
Comprendre un classement de zones
Principes de prévention des sources d'inflammation dans les équipements utilisables en zones ATEX
Présentation générale du marquage et des préconisations
Mesures organisationnelles pour un travail en sécurité dans les zones à risques d'explosion

PRÉ-REQUIS :

Maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit. Etre médicalement apte.

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION :

Vidéo projecteur, paperboard et livret remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle, suivie d'une séance d'exercices pratiques/de mise en situation sur sites avec port des EPI.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Des épreuves formatives sont réalisées tout le long de la session.

PUBLIC CONCERNÉ :

Personnel d'exploitation ou de maintenance intervenant en zone ATEX.
Toute personne amenée à encadrer du personnel dans ces zones.

DURÉE :

1 jour soit 7h

NBR DE PARTICIPANTS :

1 à 10 personnes par groupe

05 Prévention des risques professionnels

Sensibilisation aux atmosphères explosibles (AT.EX)

Disponible en
e-learning



VALIDITÉ : 3 ans

Documents remis aux participants: Attestation de fin de formation

Risque chimique niveau 1

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Appliquer les bons réflexes face aux dangers présentés par les situations de coactivité sur les sites industriels.
Appliquer les procédures de travail et la conduite à tenir en cas de situations dégradées, d'incidents notables et d'accidents.
Adopter un comportement responsable en matière de sécurité lors de son intervention.

LES POINTS ABORDÉS :

Contexte et enjeux de la sécurité
Les risques et moyens de prévention / protection
Organisation de la prévention lors des interventions
Rôle et responsabilité du titulaire d'un certificat de Niveau 1

PRÉ-REQUIS :

Maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit. Être médicalement apte.

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION :

Vidéo projecteur, paperboard et livret remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle, suivie d'une séance d'exercice pratiques/de mise en situation sur sites avec port des EPI.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Des épreuves certificatives seront réalisées à l'issue de la session.

PUBLIC CONCERNÉ :

Personnel intervenant sur des sites industriels où figure des risques chimiques.

DURÉE :

1 jour soit 7h

NBR DE PARTICIPANTS :

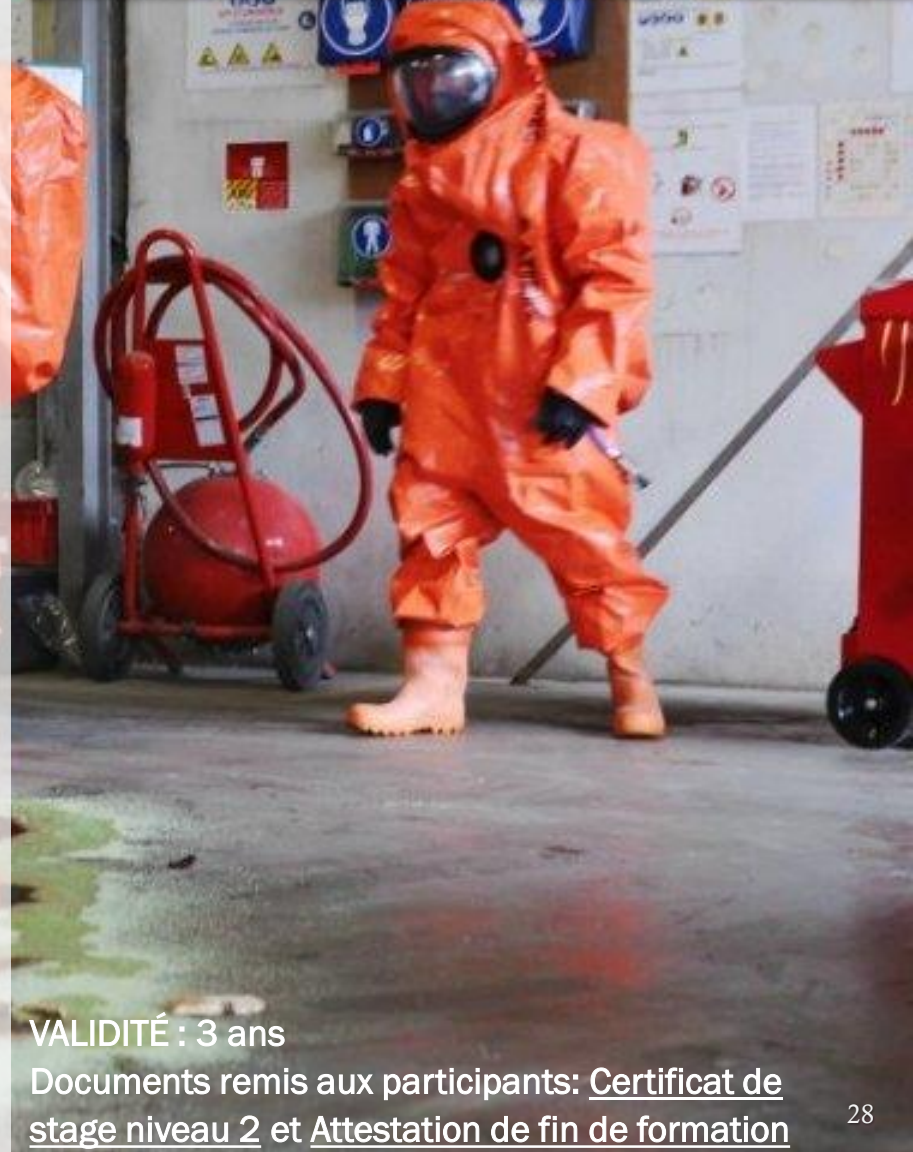
1 à 10 personnes par groupe



VALIDITÉ : 3 ans

Documents remis aux participants: Certificat de stage niveau 1 et Attestation de fin de formation

Risque chimique niveau 2



VALIDITÉ : 3 ans

Documents remis aux participants: Certificat de stage niveau 2 et Attestation de fin de formation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Informier et responsabiliser les personnels d'encadrement des entreprises extérieures présentes sur le site, sur le contexte particulier dans lequel leur entreprise va exercer son activité de prestations.

Aborder le cadre réglementaire d'une manière accessible : détailler les obligations du chef de chantier dans le cadre de la coactivité, informer sur les responsabilités civiles et pénales.

Développer le rôle des acteurs externes et internes de la sécurité (CHSCT, etc...)

Motiver à la nécessité de connaître et de faire appliquer à certains travaux identifiés par l'E.U. comme étant sensibles.

Faire acquérir, à des entreprises extérieures de tous corps de métier l'esprit de partenariat et les bases d'une culture sécurité

LES POINTS ABORDÉS :

Rôle et mission du titulaire d'un certificat niveau 2

Risques liés à la coactivité

Organisation de la prévention lors des interventions

PRÉ-REQUIS :

Maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit. Etre médicalement apte.

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION :

Vidéo projecteur, paperboard et livret remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle, suivie d'une séance d'exercice pratiques/de mise en situation sur sites avec port des EPI.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Des épreuves certificatives seront réalisées à l'issu de la session.

PUBLIC CONCERNÉ :

Responsables, cadres technico-commerciaux, chefs de chantier « preneurs de permis » et chefs d'équipe des entreprises ayant à intervenir dans les usines chimiques, pétrochimiques et raffineries.

DURÉE : 2 jours soit 14h

NBR DE PARTICIPANTS : 1 à 10 personnes par groupe

Hydrogène sulfuré



VALIDITÉ : 3 ans

Documents remis aux participants:

Attestation de fin de formation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Sensibiliser le personnel aux risques « hydrogène sulfuré » sur le lieu de travail
- Être capable d'identifier les dangers de l'hydrogène sulfuré, les risques liés aux installations et les moyens de prévention

LES POINTS ABORDÉS :

Définition de l'hydrogène sulfuré (Introduction par la chimie, Les sources potentielles d'hydrogène sulfuré),

Les risques de l'hydrogène sulfuré (Rappel : dangers et risques, Les propriétés physico chimiques et le risque incendie/explosion, Mélange inflammable/explosif, Toxicité et effets sur la santé, Les facteurs aggravants et risques dérivés, Confinement/inertage),

La prévention du risque Hydrogène sulfuré (Mesures générales de prévention, Information/formation, Procédure d'intervention en zone, Moyen de prévention individuel, Equipement de protection, Système de détection),

Intervention en cas d'accident

PRÉ-REQUIS :

Maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit. Être médicalement apte à travailler en zone à risque d'hydrogène sulfuré.

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION :

Nos formateurs sont munis d'un vidéo projecteur et de leur propre ordinateur afin d'animer la formation; un livret pédagogique et un stylo seront remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle, suivie d'une séance d'exercice pratiques/de mise en situation sur sites avec port des EPI.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Des épreuves certificatives seront réalisées à l'issue de la session.

PUBLIC CONCERNÉ : Personnel amené à travailler à proximité d'hydrogène sulfuré

DURÉE : 0,5 jour soit 4h

NBR DE PARTICIPANTS : 1 à 10 personnes par groupe

Appareil Respiratoire Isolant



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Etre capable de connaître les risques liés au gaz, de s'équiper d'appareils respiratoires isolants et de se déplacer dans une atmosphère dangereuse

LES POINTS ABORDÉS :

Description de l'ARI; Identification des différents modèles d'ARI La notion d'atmosphères non respirables; Le principe de résistance expiratoire; Le cadre réglementaire du port de l'ARI; Les risques liés à l'environnement nécessitant un ARI (Le risque d'asphyxie; Le risque d'intoxication); Les modes de pénétration des produits chimiques; La modification du schéma corporel; La notion d'effort supplémentaire et de consommation d'oxygène; Les différents types de protection; L'équipement du porteur; L'appareil Respiratoire Isolant à circuit ouvert; Mise en œuvre de l'appareil et calcul de l'autonomie; Port de l'appareil à l'air libre; Principe d'intervention avec un ARI; Procédure de changement d'une bouteille d'air; La maintenance de l'ARI; Les règles de sécurité et de prévention; Les contraintes liées au port d'un ARI; Assurer et maîtriser les règles de sécurité du port de l'ARI; Secourir une personne portant un ARI; Exercices de mise en situation avec ARI

PRÉ-REQUIS : Lire et comprendre la langue française ; Personnel reconnu apte médicalement avant la formation. Une attestation de l'employeur doit être fournie avant la formation, portant l'indication "Apte au port de l'ARI" du personnel désigné

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION : Nos formateurs sont munis d'un vidéo projecteur et de leur propre ordinateur afin d'animer la formation; un livret pédagogique et un stylo seront remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle, suivie d'une séance d'exercice pratiques/de mise en situation sur sites avec port des ARI.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Des épreuves certificatives seront réalisées à l'issu de la session.

PUBLIC CONCERNÉ : Toute personne pouvant intervenir en atmosphère irrespirable

DURÉE : 1 jour soit 7h

NBR DE PARTICIPANTS : 1 à 10 personnes par groupe

VALIDITÉ : 3 ans

Documents remis aux participants:

Attestation de fin de formation

Par métier

01 ACES - Conduite, machines, équipements mécaniques Levage & Terrassement

Préparation à l'examen QCM AIPR Autorisation d'Intervention à Proximité d'un Réseau
Autorisation de conduite d'engin
ACES Chariot de manutention Industriel
ACES Engins de chantier
ACES Plateforme Elévatrice mobile de personnel
ACES Grue auxiliaire de chargement (option télécommande)
ACES Grue à tour GME et GMA

02 Électricité

B0-H0-H0V non électricien
Opérations simples-manœuvres BS-BE et HE
Manœuvre
B1V-B2V-BR-BC - Initial
B1V-B2V-BR-BC - Recyclage
H1, H1V, H2, H2V, HC : travaux HT (HTA) - Initial
H1, H1V, H2, H2V, HC : travaux HT (HTA) - Recyclage

Par métier

03 Ressources Humaines et Management

Management et Leadership

Élaboration du document unique

Optimiser son potentiel

Antiviolence

Prévenir le stress au travail

Le comité social et économique (CSE)

Etre Responsable sécurité/Chargé de prévention

Bureautique

Initiation au logiciel WORD

Perfectionnement au logiciel WORD

Initiation au logiciel EXCEL

Perfectionnement au logiciel EXCEL

Initiation et perfectionnement au logiciel POWERPOINT

04 Travaux en hauteur, échafaudages

Pontier – Élingueur

Travaux en Hauteur/Port du harnais

Montage et démontage d'échafaudage fixe

Montage et démontage d'échafaudage roulant

Réception d'échafaudage fixe ou roulant

05 Hygiène alimentaire

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Etre capable de connaître et identifier les risques
- Etre capable de connaître et maîtriser les principes de sécurité associés à l'utilisation et à la gestion des EPI
- Etre capable de Repérer, identifier et interpréter le marquage des EPI
- Etre capable de connaître et respecter les vérifications périodiques obligatoires des EPI

LES POINTS ABORDÉS :

- Partie Théorique

Rappel du contexte réglementaire, Les risques, Les EPI : présentation, Le certificat de conformité, Le marquage réglementaire, Le marquage normatif, Les principes de sécurité associés à l'utilisation, à la gestion des EPI, Choisir les moyens de prévention et de protection, Utiliser les équipements de protection individuelle, Les vérifications périodiques obligatoires des EPI, Les formations nécessaires à l'utilisation des EPI

PRÉ-REQUIS : Savoir lire et comprendre le français.

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION :

La formation se déroule exclusivement en présentiel. Elle comporte via vidéo projecteur, paper-board pour la partie théorique en salle : des exposés, des études de cas et des échanges de situations vécues par les stagiaires. Suivie d'une séance d'exercice pratiques et de mise en situation sur sites sélectionnés concernant la partie pratique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Un examen QCM est réalisé sur le site du MEEM à l'issue de la session.

PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne, utilisateur ou gestionnaire d'équipements de protection individuelle (EPI)

DURÉE : 1 jour soit 7h

NBR DE PARTICIPANTS : 1 à 10 personnes par groupe

01 ACES - Conduite, machines, équipements mécaniques Levage & Terrassement

Port des Equipements de Protection Individuelle



VALIDITÉ : 5 ans

Documents remis aux participants: Attestation de compétence

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Approfondir vos connaissances sur la réglementation liée aux travaux à proximité des réseaux.
- Approfondir vos connaissances du Guide Technique.
- Identifier les risques métier pour adapter vos méthodes de travail
- Préparer au mieux la réussite de cet examen sous forme de QCM.

LES POINTS ABORDÉS :

• Partie Théorique

L'impact de la réforme sur le chantier, votre rôle, vos responsabilités, vos obligations avant et pendant les travaux :

Les déclarations de DT-DICT, L'analyse des réponses, Vos compétences, L'application du Guide Technique, La connaissance des affleurant, Les travaux sans tranchée, Les arrêts de chantier et les constats.

• Partie Pratique

Entraînement au QCM

PRÉ-REQUIS :

Savoir lire et comprendre le français.

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION :

Vidéo projecteur, paper-board et livret remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle, formation présentielle et participative via vidéos, photos et étude de cas, entraînement au QCM sur ordinateur

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Un examen QCM est réalisé sur le site du MEEM à l'issu de la session.

PUBLIC CONCERNÉ :

Personne exécutant des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens (conducteur d'engins dans les travaux publics, conducteur de nacelles élévatrices, grue, pompe à béton..., suiveur, canalisateur, ouvrier en travaux publics

DURÉE : 1 jour soit 6h + 1h de tests QCM

NBR DE PARTICIPANTS : 1 à 10 personnes par groupe

01 ACES - Conduite, machines, équipements mécaniques Levage & Terrassement

Préparation à l'examen Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) « Niveau opérateur »

Disponible en
e-learning

VALIDITÉ : 5 ans

Documents remis aux participants: Attestation de compétence

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Approfondir vos connaissances sur la réglementation liée aux travaux à proximité des réseaux
- Approfondir vos connaissances du Guide Technique.
- Identifier les risques métier pour adapter vos méthodes de travail.
- Préparer au mieux la réussite de cet examen sous forme de QCM.

LES POINTS ABORDÉS :

- Partie Théorique

L'impact de la réforme sur le chantier, votre rôle, vos responsabilités, vos obligations avant et pendant les travaux :

Les déclarations de DT-DICT, L'analyse des réponses, Vos compétences, L'application du Guide Technique, La connaissance des affleurant, Les travaux sans tranchée, Les arrêts de chantier et les constats.

- Partie Pratique

Entraînement au QCM

PRÉ-REQUIS :

Savoir lire et comprendre le français.

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION :

Vidéo projecteur, paper-board et livret remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle, formation présentielle et participative via vidéos, photos et étude de cas, entraînement au QCM sur ordinateur

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Un examen QCM est réalisé sur le site du MEEM à l'issu de la session.

PUBLIC CONCERNÉ :

Personne assurant l'encadrement des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens (chef d'équipe, chef de chantier, conducteur de travaux)

DURÉE : 1 jour soit 6h + 1h de tests QCM

NBR DE PARTICIPANTS : 1 à 10 personnes par groupe

01 ACES - Conduite, machines, équipements mécaniques Levage & Terrassement

Préparation à l'examen Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) « Niveau encadrant »

Disponible en
e-learning

VALIDITÉ : 5 ans

Documents remis aux participants: Attestation de compétence

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Approfondir vos connaissances sur la réglementation liée aux travaux à proximité des réseaux.
- Approfondir vos connaissances du Guide Technique.
- Identifier les risques métier pour adapter vos méthodes de travail.
- Préparer au mieux la réussite de cet examen sous forme de QCM.

LES POINTS ABORDÉS :

• Partie Théorique

L'impact de la réforme sur le chantier, votre rôle, vos responsabilités, vos obligations avant et pendant les travaux :

Les déclarations de DT-DICT, L'analyse des réponses, Vos compétences, L'application du Guide Technique, La connaissance des affleurant, Les travaux sans tranchée, Les arrêts de chantier et les constats.

• Partie Pratique

Entraînement au QCM

PRÉ-REQUIS :

Savoir lire et comprendre le français.

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION :

Vidéo projecteur, paper-board et livret remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle, formation présentielle et participative via vidéos, photos et étude de cas, entraînement au QCM sur ordinateur

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Un examen QCM est réalisé sur le site du MEEM à l'issu de la session.

PUBLIC CONCERNÉ :

Personne assurant l'encadrement sous la direction du responsable de projet (conducteur de travaux, chargé d'études, personnel de bureaux de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maître d'ouvrages, personnel de maîtrise d'ouvrage, personnel réalisant la détection et le géo référencement de réseaux)

DURÉE : 1 jour soit 6h + 1h de tests QCM

NBR DE PARTICIPANTS : 1 à 10 personnes par groupe

01 ACES - Conduite, machines, équipements mécaniques Levage & Terrassement

Préparation à l'examen Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) « Niveau concepteur »

Disponible en
e-learning

VALIDITÉ : 5 ans

Documents remis aux participants: Attestation de compétence

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Être capable d'utiliser en sécurité une tondeuse autoportée
- Être capable d'adaptabilité à la conduite d'engins automoteurs en espaces verts

LES POINTS ABORDÉS :

Théorie (0.5 jour): Le contexte de l'utilisation du matériel; La législation & la réglementation (le décret du 2 décembre 1998, ...); L'autorisation de conduite; Classification et technologie; La sécurité: le conducteur, la tondeuse autoportée, l'environnement
Pratique (0.5 jour): Mise en situation similaire au lieu de travail des apprenants, différents scénarios mis en place afin de valider la bonne pratique de chaque participant

PRÉ-REQUIS :

Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des instructions. Être médicalement apte pour pouvoir conduire une tondeuse autoportée

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION :

La formation se déroule exclusivement en présentiel. Elle comporte via vidéo projecteur, livret pédagogique et stylo sont remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle: des exposés, des études de cas et des échanges de situations vécues par les stagiaires. Suivie d'une séance d'exercice pratiques et de mise en situation sur sites sélectionnés concernant la partie pratique

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

À l'issue de la formation, des tests de contrôle écrits et oraux sont réalisés pour assurer la qualité des connaissances et compétences acquises et ainsi permettre au formateur de rédiger son rapport à savoir si le stagiaire est apte ou n'est pas apte à travailler en sécurité et à répondre aux objectifs cités ci-dessus.

PUBLIC CONCERNÉ : Toute personne amenée à utiliser une tondeuse autoportée

DURÉE : 1 jour soit 7h

NBR DE PARTICIPANTS : 1 à 10 personnes par groupe

01 ACES - Conduite, machines, équipements mécaniques Levage & Terrassement

Tondeuse autoportée

VALIDITÉ : 5 ans

Documents remis aux participants: Attestation de compétence

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Connaître et respecter la réglementation relative à la conduite en sécurité des chariots de manutention;
Obtenir son ACES chariots de manutention

LES POINTS ABORDÉS :

• Partie Théorique

Le conducteur, rôle et responsabilités.

Différents catégories de Chariots Industriels.

Règlementation.

Capacité de levage, Règles de sécurité lors de transport de charges.

Consignes d'entretien - contrôle et vérifications.

Les gestes de commandement.

Les charges poids et centre de gravité, L'équilibrage des charges.

• Partie Pratique

Mise en pratique sur l'engin

PRÉ-REQUIS :

Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des instructions.

Etre âgé au minimum de 18 ans. Toute personne présentant les aptitudes médicales et psychotechniques requises.

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION :

Vidéo projecteur, paperboard et livret remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle, formation présentielle et participative via vidéos, photos et étude de cas, et mise en situation sur chariot

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Evaluation certificative à l'issu de la session.

PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne amenée à conduire des chariots de catégories 1 ou 2 ou 3 ou 4 ou 5 ou 6

DURÉE : 1 à 2 jours soit 14h si pratique nécessaire

NBR DE PARTICIPANTS : 1 à 6 personnes par groupe

01 ACES - Conduite, machines, équipements mécaniques Levage & Terrassement

ACES Chariot de manutention



VALIDITÉ : 5 ans

Documents remis aux participants: ACES

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Connaître et respecter la réglementation relative à la conduite en sécurité des engins de chantier;
Obtenir son ACES engins de chantier

LES POINTS ABORDÉS :

• Partie Théorique

Le conducteur, rôle et responsabilités; Différents catégories d'engin de chantier; Règlements; Consignes d'entretien - contrôle et vérifications ; Les gestes de commandement
les connaissances de base du code de la route
les devoirs et les responsabilités des conducteurs d'engins de chantier
la technologie et la connaissance de l'engin de chantier
les risques inhérents au fonctionnement de l'engin de chantier
les règles de conduite

• Partie Pratique

Mise en pratique sur l'engin

PRÉ-REQUIS :

Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des instructions.
Etre âgé au minimum de 18 ans. Toute personne présentant les aptitudes médicales et psychotechniques requises.

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION :

Vidéo projecteur, paperboard et livret remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle, formation présentielle et participative via vidéos, photos et étude de cas, et mise en situation sur engin

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Evaluation certificative à l'issu de la session.

PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne amenée à conduire des engins de chantier de catégories 1 ou 2 ou 3 ou 4 ou 5 ou 6 ou 7 ou 8 ou 9 ou 10

DURÉE : 1 à 2 jours soit 14h si pratique nécessaire

NBR DE PARTICIPANTS : 1 à 6 personnes par groupe

01 ACES - Conduite, machines, équipements mécaniques Levage & Terrassement

ACES Engins de chantier



VALIDITÉ : 5 ans

Documents remis aux participants: **ACES**

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Connaître et respecter la réglementation relative à la conduite en sécurité des plateformes élévatrices mobiles de personnes;
Obtenir son ACES plateforme élévatrice mobile de personnes

LES POINTS ABORDÉS :

Partie Théorique

Le conducteur P.E.M.P, rôle et responsabilités; Différents types de P.E.M.P.; Réglementation; Capacité de levage, Règles de sécurité en utilisation des types de matériels; Consignes d'entretien - contrôle et vérifications; Les gestes de commandement.

Les charges poids et centre de gravité, l'équilibrage des charges.

L'organisation des exercices de conduite de plateforme élévatrice

La notation de la conduite dans les conditions de travail du stagiaire.

Partie Pratique

Mise en pratique sur l'engin

PRÉ-REQUIS :

Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des instructions.

Etre âgé au minimum de 18 ans. Toute personne présentant les aptitudes médicales et psychotechniques requises.

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION :

Vidéo projecteur, paperboard et livret remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle, formation présentielle et participative via vidéos, photos et étude de cas, et mise en situation sur nacelle

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Evaluation certificative à l'issu de la session.

PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne amenée à conduire des PEMP de catégories 1B ou 3B ou 1A ou 3A

DURÉE : 1 à 2 jours soit 14h si pratique nécessaire

NBR DE PARTICIPANTS : 1 à 6 personnes par groupe

01 ACES - Conduite, machines, équipements mécaniques Levage & Terrassement

ACES Plateforme élévatrice mobile de personnes



VALIDITÉ : 5 ans

Documents remis aux participants: ACES

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Connaître et respecter la réglementation relative à la conduite en sécurité de grue auxiliaire

Obtenir son ACES grue auxiliaire

LES POINTS ABORDÉS :

Partie Théorique

Rôles des différentes instances et organisme de prévention : Inspecteur du travail, CARSAT, médecine du travail, organisme de contrôle technique...; Les conditions requises pour utiliser une grue auxiliaire et la responsabilité qui en découle ;

Les principales catégories des grues auxiliaires, leurs caractéristiques fonctionnelles, et en déduire leurs utilisations courantes ainsi que leur limite d'utilisation (adéquation);

Connaître les différents organes, leur technologie et leur fonction : circuit hydraulique, ensemble élévateur, appareils de levage...

Connaître le fonctionnement des organes de service et dispositif de sécurité: clapets anti retour, limiteurs de moments, coupe circuit...

Partie Pratique

Mise en pratique sur la grue

PRÉ-REQUIS :

Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des instructions.

Etre âgé au minimum de 18 ans. Toute personne présentant les aptitudes médicales et psychotechniques requises.

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION :

Vidéo projecteur, paperboard et livret remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle, formation présentielle et participative via vidéos, photos et étude de cas, et mise en situation sur grue

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Evaluation certificative à l'issu de la session.

PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne amenée à conduire des grues auxiliaires

DURÉE : 2 jours soit 14h ou 3 jours soit 21h si pratique nécessaire

NBR DE PARTICIPANTS : 1 à 6 personnes par groupe

01 ACES - Conduite, machines, équipements mécaniques Levage & Terrassement

ACES Grue auxiliaire de chargement



VALIDITÉ : 5 ans

Documents remis aux participants: ACES

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Connaître et respecter la réglementation relative à la conduite en sécurité de grue à tour
Obtenir son ACES grue à tour

LES POINTS ABORDÉS :

• Partie Théorique

Réglementation,
Classification et technologies, Sécurité des grues,
Mise en service et vérifications/entretien, les différentes manœuvres
GRUES A MONTAGE AUTOMATISEE UNIQUEMENT dispensé uniquement pour les GMA : Positionnement, Appuis, Réglage de l'horizontalité et déploiement de la grue,
Les devoirs et les responsabilités des conducteurs de grues

• Partie Pratique

Mise en pratique sur la grue

PRÉ-REQUIS :

Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des instructions.

Etre âgé au minimum de 18 ans. Toute personne présentant les aptitudes médicales et psychotechniques requises.

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION :

Vidéo projecteur, paperboard et livret remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle, formation présentielle et participative via vidéos, photos et étude de cas, et mise en situation sur grue

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Evaluation certificative à l'issu de la session.

PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne amenée à conduire des grues à tour

DURÉE : 2 jours soit 14h à 5 jours soit 35h si pratique nécessaire

NBR DE PARTICIPANTS : 1 à 6 personnes par groupe

01 ACES - Conduite, machines, équipements mécaniques Levage & Terrassement

ACES Grue à tour



VALIDITÉ : 5 ans

Documents remis aux participants: [ACES](#)

02 Electricité

Habilitation électrique Niveau HO-B0

Disponible en
e-learning

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Exécuter en sécurité des opérations d'ordre non électrique selon la nouvelle norme NF C 18-510.

LES POINTS ABORDÉS :

Notions élémentaires d'électricité

Les dangers de l'électricité

Le courant électrique et le corps humain : Matériel de protection individuel et collectif

Définitions relatives aux ouvrages, opérations, zones et locaux

Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NF C18-510

Risques encourus lors d'opérations sur ou au voisinage d'ouvrages électriques et protections contre ces risques

Consignes et documents écrits

Utilisation des matériels et outillages de sécurité

Conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

PRÉ-REQUIS :

Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des instructions, avoir plus de 18 ans.

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION :

Vidéo projecteur, paperboard et livret remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle, formation présentielle et participative via vidéos, photos et étude de cas,

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Une évaluation est réalisée à l'issue de la formation qui permettra au formateur de donner un avis favorable ou non à l'habilitation du stagiaire

PUBLIC CONCERNÉ :

Personnel non électricien qui opère dans des zones où existent des risques électriques.

DURÉE : 1 jour soit 7h

NBR DE PARTICIPANTS : 1 à 10 personnes par groupe

VALIDITÉ : 3 ans

Documents remis aux participants: Attestation de fin de formation

02 Electricité

Habilitation électrique BS Be manœuvre

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Exécuter en sécurité des interventions de remplacement et de raccordement, des manœuvres dans le respect des textes réglementaires selon la nouvelle norme NF C 18-510.

LES POINTS ABORDÉS :

La réglementation sur la sécurité électrique applicable aux opérations et manœuvres d'ordre électrique (décret du 22 septembre 2010 et norme NF C18-510); Les dangers de l'électricité, les zones à risque électrique; Les niveaux d'habilitation; Les documents applicables Les moyens de protection; L'évaluation et la prévention des risques électriques pour des opérations simples et des manœuvres d'ordre électrique; La conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique; Les prescriptions de sécurité électrique pour non électriciens dans le cadre d'opérations simples et de manœuvres du domaine basse tension (BT)

PRÉ-REQUIS : Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des instructions, avoir plus de 18 ans.

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION :

Vidéo projecteur, paper-board et livret remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle, formation présentielle et participative via vidéos, photos et étude de cas, mise en pratique sur maquette

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Une évaluation est réalisée à l'issue de la formation qui permettra au formateur de donner un avis favorable ou non à l'habilitation du stagiaire

PUBLIC CONCERNÉ :

Personnel d'exploitation ou d'entretien "non électricien" appelé à effectuer des opérations simples, interventions de remplacement et de raccordement et/ou des manœuvres sur des installations électriques. Il a reçu préalablement une formation en électricité adaptée aux opérations qui lui sont confiées.

DURÉE : 2 jours soit 14h

NBR DE PARTICIPANTS : 1 à 10 personnes par groupe



VALIDITÉ : 3 ans

Documents remis aux participants: Attestation de fin de formation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques basse tension dans le respect des prescriptions de la nouvelle norme NF C 18-510.

LES POINTS ABORDÉS :

Notions élémentaires d'électricité ; Les dangers de l'électricité
Le courant électrique et le corps humain : Matériel de protection individuel et collectif; Les zones à risque électrique; Définitions relatives aux ouvrages, opérations, zones et locaux
Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NF C18-510 ; La consignation et les niveaux d'habilitation
Risques encourus lors d'opérations sur ou au voisinage d'ouvrages électriques et protections contre ces risques
Consignes et documents écrits; Utilisation des matériels et outillages de sécurité; Conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

PRÉ-REQUIS : Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des instructions, avoir plus de 18 ans.

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION :

Vidéo projecteur, paper-board et livret remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle, formation présentielle et participative via vidéos, photos et étude de cas, mise en pratique sur maquette

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Une évaluation est réalisée à l'issu de la formation qui permettra au formateur de donner un avis favorable ou non à l'habilitation du stagiaire

PUBLIC CONCERNÉ :

Personnel électricien chargé d'assurer des travaux, des dépannages des essais des mesures ou autres opérations sur des ouvrages électriques en basse tension.

DURÉE : 3 jours soit 21h

NBR DE PARTICIPANTS : 1 à 10 personnes par groupe

02 Electricité

Habilitation électrique Niveau B1V-BR-BC-B2V « Initial »



VALIDITÉ : 3 ans

Documents remis aux participants: Attestation de fin de formation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques basse tension dans le respect des prescriptions de la nouvelle norme NF C 18-510.

LES POINTS ABORDÉS :

Retour d'expérience

Présentation et analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NF C18-510

Risques encourus lors d'opérations sur ou au voisinage d'ouvrages électriques et protections contre ces risques

Utilisation des matériels et outillages de sécurité

Analyse des risques

Conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

PRÉ-REQUIS :

Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des instructions, avoir plus de 18 ans.

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION :

Vidéo projecteur, paper-board et livret remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle, formation présentielle et participative via vidéos, photos et étude de cas, mise en pratique sur maquette

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Une évaluation est réalisée à l'issue de la formation qui permettra au formateur de donner un avis favorable ou non à l'habilitation du stagiaire

PUBLIC CONCERNÉ :

Personnel électricien titulaire d'un titre d'habilitation en limite de validité qui opère dans des zones où existent des risques électriques

DURÉE :

1,5 jours soit 11h

NBR DE PARTICIPANTS :

1 à 10 personnes par groupe

02 Electricité

Habilitation électrique Niveau B1V-BR-BC-B2V « Recyclage »



VALIDITÉ : 3 ans

Documents remis aux participants: Attestation de fin de formation

02 Electricité

Habilitation électrique Niveau H1V-HC-H2V « Initial »

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Réaliser en sécurité des travaux et des consignations sur des installations en haute tension dans le respect des prescriptions de la nouvelle norme NF C 18-510.

LES POINTS ABORDÉS :

La réglementation sur la sécurité électrique applicable aux électriciens : décret du 22 septembre 2010 et norme NF C18-510

Les dangers de l'électricité et de la haute tension

Les zones à risque électrique; Les niveaux d'habilitation

Les documents applicables; Les moyens de protection

L'évaluation et la prévention des risques électriques lors des travaux en HTA; La conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique, cas de la haute tension

Les prescriptions de sécurité électrique dans le cadre d'opérations de consignation et de travaux, sur des installations en haute tension du domaine HTA

PRÉ-REQUIS : Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des instructions, avoir plus de 18 ans.

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION :

Vidéo projecteur, paper-board et livret remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle, formation présentielle et participative via vidéos, photos et étude de cas, mise en pratique sur maquette

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Une évaluation est réalisée à l'issu de la formation qui permettra au formateur de donner un avis favorable ou non à l'habilitation du stagiaire

PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne réalisant des travaux électriques et des consignations sur des installations en HTA : électriciens, chefs d'équipe et techniciens lors de travaux dans des postes HT/BT, monteurs et chefs d'équipe de réseaux électriques et d'éclairage public...

DURÉE : 4 jours soit 28h

NBR DE PARTICIPANTS : 1 à 10 personnes par groupe

VALIDITÉ : 3 ans

Documents remis aux participants: Attestation de fin de formation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Permettre au stagiaire de réactualiser sa connaissance et sa maîtrise des prescriptions de sécurité électrique selon la tâche qui lui a été confiée dans le respect de la nouvelle norme NF C 18-510.

LES POINTS ABORDÉS :

Retour d'expériences :

Rappels des nouvelles réglementations : présentation de la procédure d'habilitation selon la norme NF C 18510 en relation avec la haute tension;

évaluation des risques, effets physiopathologiques du courant électrique : exemples d'accidents (contact direct, indirect, court-circuit); classement des installations et les règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique, les ouvrages électriques, les opérations et les zones d'environnement;

les documents écrits et les personnes intervenantes; les fonctions de l'appareillage, l'usage des plans et des schémas, l'intérêt des verrouillages et inter-verrouillages; incidences de la conception des équipements sur la sécurité du personnel

Opérations et Travaux en haute tension : la consignation et déconsignation en HT; mission : du chargé de consignation, du chargé de travaux et de l'exécutant; Travaux au voisinage de pièces nues sous tension HT : évaluation des risques, procédure à mettre en œuvre; mission du surveillant de sécurité électrique; Interventions en HT : intervention de dépannage et de connexion; remplacement : de fusible, de lampes et des accessoires d'appareils d'éclairage ; opérations d'entretien avec présence de tension.

PRÉ-REQUIS : Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des instructions, avoir plus de 18 ans.

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION :

Vidéo projecteur, paperboard et livret remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle, formation présentielle et participative via vidéos, photos et étude de cas, mise en pratique sur maquette

02 Electricité

Habilitation électrique Niveau H1V-HC-H2V « Recyclage »

VALIDITÉ : 3 ans

Documents remis aux participants: Attestation de fin de formation

02 Electricité

Habilitation électrique Niveau H1V-HC-H2V « Recyclage »

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Une évaluation est réalisée à l'issu de la formation qui permettra au formateur de donner un avis favorable ou non à l'habilitation du stagiaire

PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne réalisant des travaux électriques et des consignations sur des installations en HTA : électriciens, chefs d'équipe et techniciens lors de travaux dans des postes HT/BT, monteurs et chefs d'équipe de réseaux électriques et d'éclairage public...

DURÉE : 2 jours soit 14h

NBR DE PARTICIPANTS : 1 à 10 personnes par groupe

VALIDITÉ : 3 ans

Documents remis aux participants: Attestation de fin de formation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Être capable d'exécuter en sécurité des opérations de soutènement et/ou de ripage sur des canalisations enterrées.

LES POINTS ABORDÉS :

Notions sur les grandeurs de base

Les dangers de l'électricité

Zones à risque électrique

Niveaux d'habilitation BF/HF

Documents applicables

Moyens de protection (Consignation – EPC – EPI)

Utilisation des matériels, outillages de sécurité, distance sur chantier

Conduites à tenir en cas d'endommagement d'une canalisation électrique isolée

PRÉ-REQUIS : Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des instructions. Avoir déjà des connaissances et diplômes ou certificats en électricité. Disposer d'un outil numérique pour visionner la formation en ligne. Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, possibilité d'aménagement en fonction du type de handicap : nous consulter.

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION :

Vidéo projecteur, paperboard et livret remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle, formation présentielle et participative via vidéos, photos et étude de cas,

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Une évaluation est réalisée à l'issue de la formation qui permettra au formateur de donner un avis favorable ou non à l'habilitation du stagiaire

PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne chargée de réaliser des opérations de soutènement, de ripage, d'ouverture de fourreaux, de nettoyage sur des canalisations électriques enterrées.

DURÉE : 1 jour soit 7h

NBR DE PARTICIPANTS : 1 à 10 personnes par groupe

02 Electricité

Habilitation électrique Niveau BF / HF

Disponible en
e-learning



VALIDITÉ : 3 ans

Documents remis aux participants: Attestation de fin de formation

Formation de formateur

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Être capable de définir le rôle et les missions du formateur, identifier les spécificités de la pédagogie pour adultes, gérer les différents dispositifs d'évaluation,
Être capable de concevoir des formations de A à Z.

LES POINTS ABORDÉS :

1 -Adopter une posture de formateur orienté participants (Clarifier le rôle du formateur, Tenir compte des stratégies d'apprentissage, Mettre en dynamique grâce au SAVI, Activer les 7 clés de la pédagogie.)

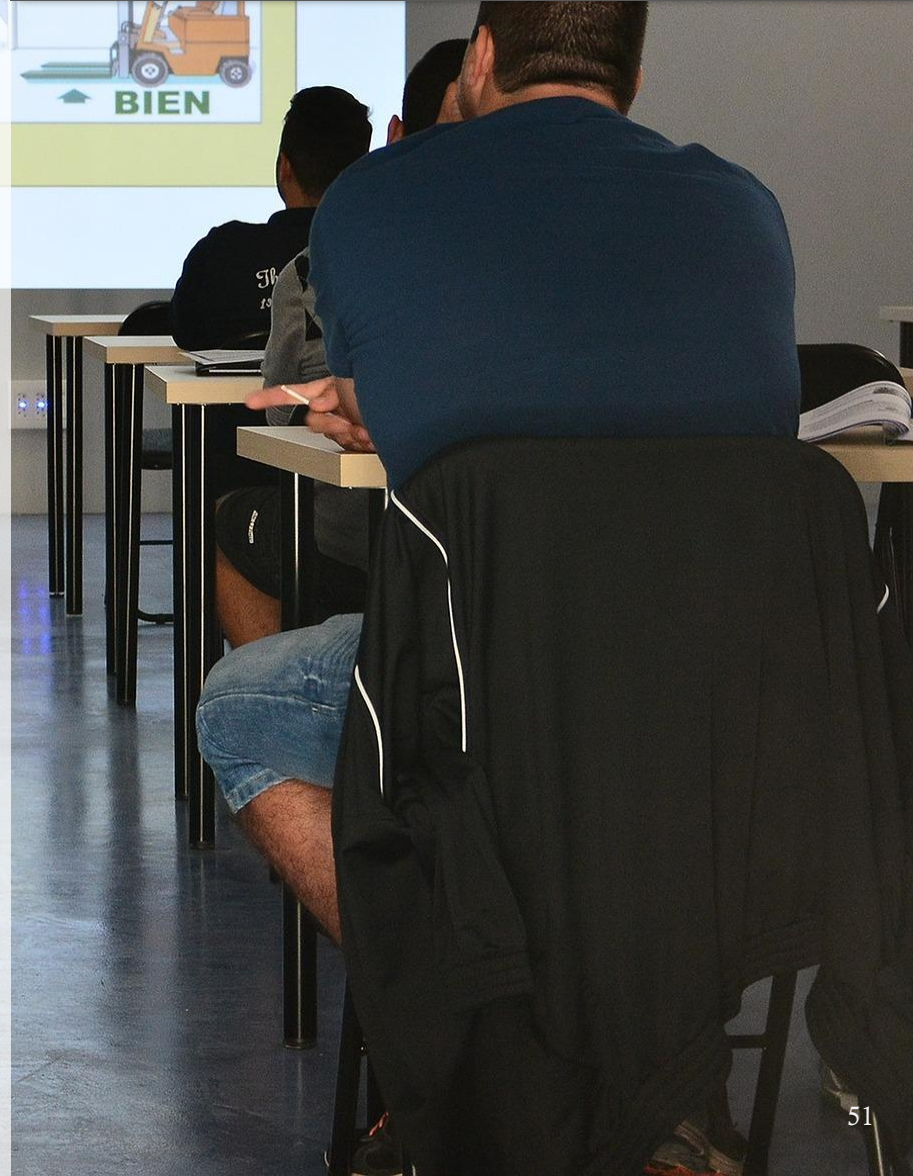
2 -S'appropriier le cahier des charges (Préciser les résultats concrets à atteindre, Définir les conditions de réussite, Délimiter les contenus nécessaires)

3 -Définir un déroulement bien adapté aux participants et aux objectifs visés (Identifier les objectifs pédagogiques, Situer les difficultés et bien positionner la progression, S'appropriier les principes de la pédagogie en formation d'adultes, comment les adultes apprennent-ils? facteurs facilitant la compréhension et la mémorisation, Choisir les méthodes pédagogiques les mieux adaptées en fonction du public, des objectifs, de la durée et des contraintes, Varier les techniques pédagogiques, afin de susciter l'intérêt, de faciliter la compréhension et la mémorisation.
Respecter la chronobiologie.

4 -Élaborer les bons supports pédagogiques, pour le formateur et pour les participants (Établir le déroulé de l'animation, Concevoir les supports participants adaptés à leurs besoins : diaporama, exercices, jeux pédagogiques... supports d'aide à la mémorisation et à l'application terrain.

5 -Animer la formation avec aisance (Bien se préparer, Apprivoiser le trac, Sécuriser les participants et susciter leur engagement, Bien utiliser le non-verbal, Gérer son temps de parole, Utiliser avec fluidité les supports et matériels lors de l'animation, Maîtriser l'animation des techniques de pédagogie active, Conduire les débriefings d'exercices et les feed-backs.

6 -Susciter une dynamique de groupe positive (Permettre à chacun de trouver sa place dans le groupe, Tenir compte de la dynamique de groupe. Anticiper et gérer les situations difficiles en formation).



Formation de formateur

SUITE DES POINTS ABORDÉS:

7 -Évaluer les acquis de formation (Introduire des modalités ludiques d'évaluation, S'appuyer sur les évaluations pour aider les participants à progresser).

PRÉ-REQUIS:

Aucun

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION:

Un vidéo projecteur et un ordinateur seront utilisés par l'intervenant, un livret pédagogique et un stylo seront remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle, formation présentielle et participative via vidéos, photos et étude de cas.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION:

Une évaluation formative est réalisée tout au long de la session.

PUBLIC CONCERNÉ:

Dirigeants ou cadres dirigeants, responsable d'équipe...etc.

DURÉE:

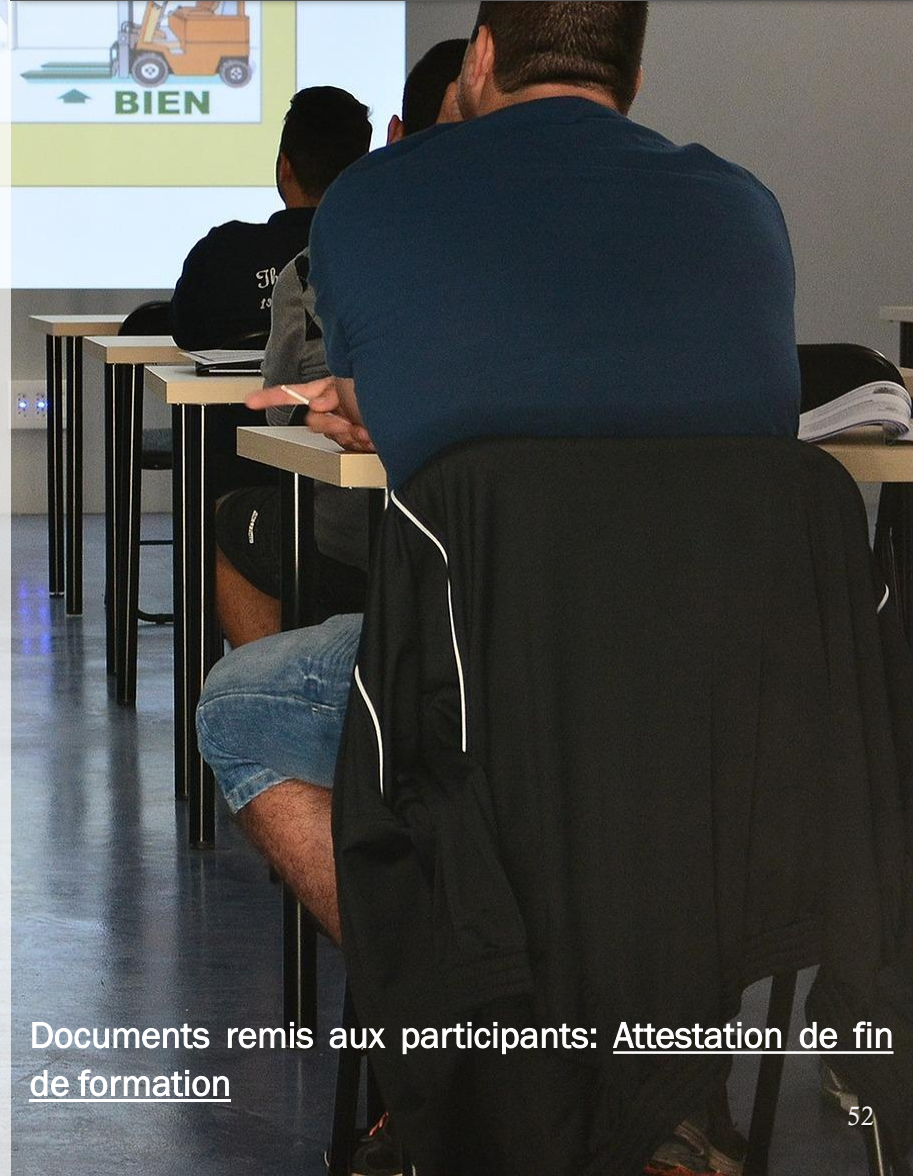
5 jours soit 35h

NBR DE PARTICIPANTS :

1 à 8 personnes maximum par groupe

Il est possible de compléter cette formation sur une compétence bien précise, par exemple:

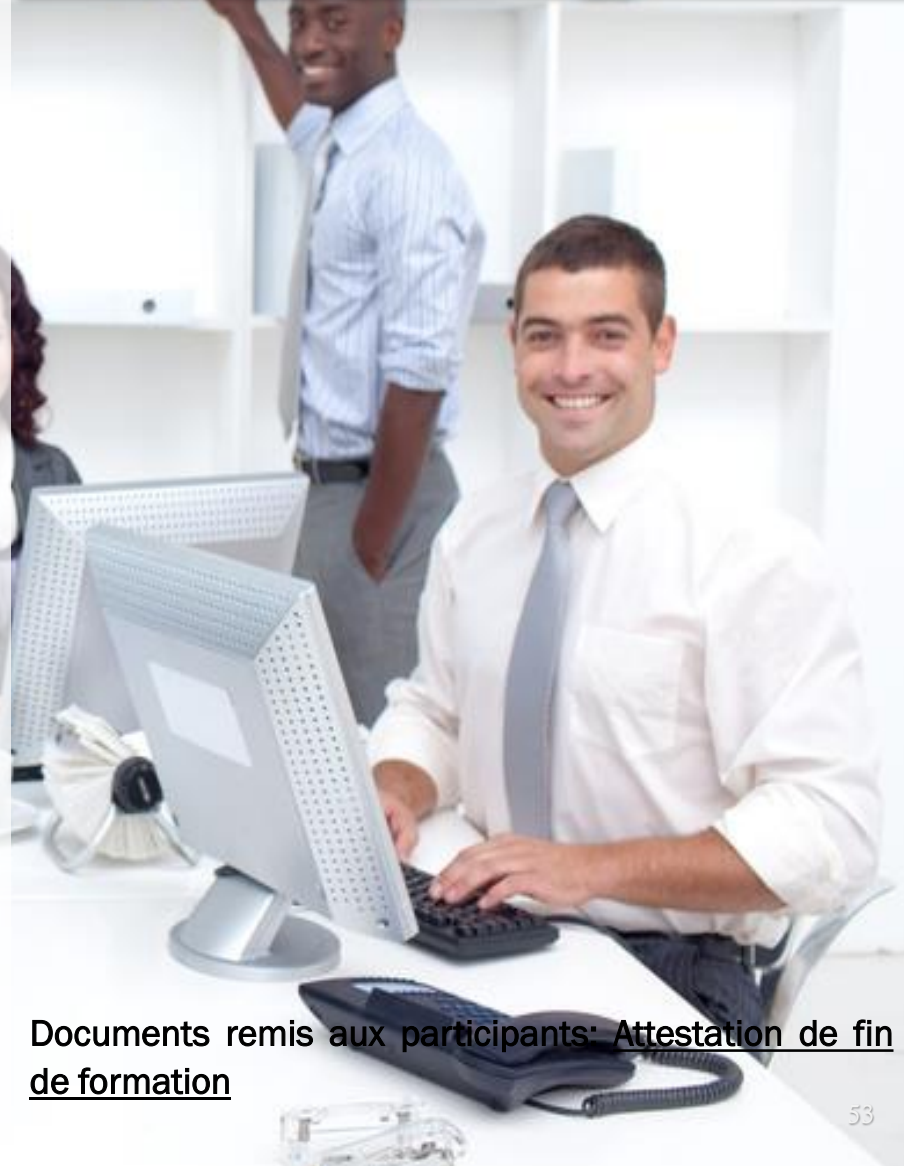
Formation de formateur en logistique, en engin de chantier, en gestes et postures...etc.



Documents remis aux participants: Attestation de fin de formation

03 Ressources humaines

Management & Leadership



Documents remis aux participants: Attestation de fin de formation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Appliquer et faire appliquer les procédures adaptées aux interventions et les modes opératoires; Connaitre les rôles du manager; Utiliser les ressources du management; Comprendre comment responsabiliser ses collaborateurs; Connaitre les facteurs de cohésion d'équipe; Mettre en œuvre les outils du management

LES POINTS ABORDÉS :

- **Les rôles essentiels du manager** : Rôles et définitions, Les 5 grandes fonctions du management, les styles de managements
- Les ressources du management : Fixer les objectifs, Connaitre son équipe, La délégation, Modes de pilotage d'une équipe, La législation
- **Responsabiliser ses collaborateurs** : Les 6 fonctions d'une équipe performante, Organiser le travail en groupe, Les constituants d'une équipe performante;
- **Les facteurs de cohésion d'équipe** : Développer le potentiel de l'équipe, Equilibre d'une équipe, Motiver une équipe, Les leviers et les freins;
- **Les outils du management** : La communication, La formation, La planification, Les moyens financiers, La gestion de conflit

PRÉ-REQUIS : Aucun

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION :

Vidéo projecteur, paper-board et livret remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle, formation présentielle et participative via vidéos, photos et étude de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Une évaluation formative est réalisée tout au long de la session.

PUBLIC CONCERNÉ :

Dirigeants ou cadres dirigeants, responsable d'équipe...etc.

DURÉE : 2 jours soit 12h

NBR DE PARTICIPANTS : 1 à 5 personnes par groupe

03 Ressources humaines

Accompagnement à l'élaboration du document unique

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Comprendre les enjeux de l'évaluation des risques SST dans un contexte réglementaire et juridique.

Identifier les étapes clés pour construire et/ou mettre à jour son document unique.

Faire de cette évaluation des risques professionnels (EVRP) un outil de pilotage et de gestion des risques santé sécurité au travail (SST).

LES POINTS ABORDÉS :

- Les enjeux de l'évaluation des risques professionnels
- Mettre en œuvre l'évaluation des risques
- Rédiger son document unique et son programme de prévention
- Faire du Document unique un outil de management de la prévention

PRÉ-REQUIS :

Connaissance de la réglementation applicable dans l'entreprise est souhaitée.

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION :

Vidéo projecteur, paper-board et livret remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle, formation présentielle et participative via vidéos, photos et étude de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Une évaluation formative est réalisée tout au long de la session.

PUBLIC CONCERNÉ :

Responsable et animateur santé-sécurité,

Préventeur, Responsable hygiène et sécurité, directeur de site.

Membre du CHSC, manager.

Toute personne désignée pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise.

DURÉE : 2 jours soit 12h

NBR DE PARTICIPANTS : 1 à 10 personnes par groupe

Documents remis aux participants: Attestation de fin de formation

03 Ressources humaines

Optimiser son potentiel

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Prévenir les changements, tensions et incertitudes qui peuvent perturber notre quotidien

Comprendre nos atouts personnels seuls afin de nous permettre de répondre positivement aux agressions externes qui au-delà d'un certain seuil, deviennent inhibitrices et douloureuses

Savoir quelles techniques employer pour trouver (et conserver) un équilibre émotionnel optimal

LES POINTS ABORDÉS :

- Comprendre les mécanismes du stress
- Apprendre à maîtriser les Espaces Emotionnels
- Booster sa motivation
- Développer son autonomie pour faire son métier avec talent
- Diminuer sa vulnérabilité
- Augmenter sa faculté à convaincre
- Acquérir des techniques (respiration / concentration / gestuelle)

PRÉ-REQUIS : Aucun

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION :

Vidéo projecteur, paper-board et livret remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle, formation présentielle et participative via vidéos, photos et étude de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Une évaluation formative est réalisée tout au long de la session.

PUBLIC CONCERNÉ :

Collaborateurs, managers...etc.

DURÉE : 2 jours soit 12h

NBR DE PARTICIPANTS : L'idéal est de réaliser cette formation en tête à tête pédagogique



Documents remis aux participants: Attestation de fin de formation

Formation antiviolence

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Apprendre à se protéger efficacement des projections négatives
Apprendre à désamorcer et à transformer l'agressivité et les tensions
Apprendre à adopter la posture juste dans les situations de conflits.

LES POINTS ABORDÉS :

- Comment se protéger des agressions et des provocations
- Apprendre à décrypter les mécanismes du conflit
- Comment transformer l'agressivité et le conflit
- Comment désamorcer l'escalade de la violence
- Comment cultiver la neutralité
- Développer la sécurité et la confiance

PRÉ-REQUIS :

Aucun

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION :

Vidéo projecteur, paper-board et livret remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle, formation présentielle et participative via vidéos, photos et étude de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Une évaluation formative est réalisée tout au long de la session.

PUBLIC CONCERNÉ :

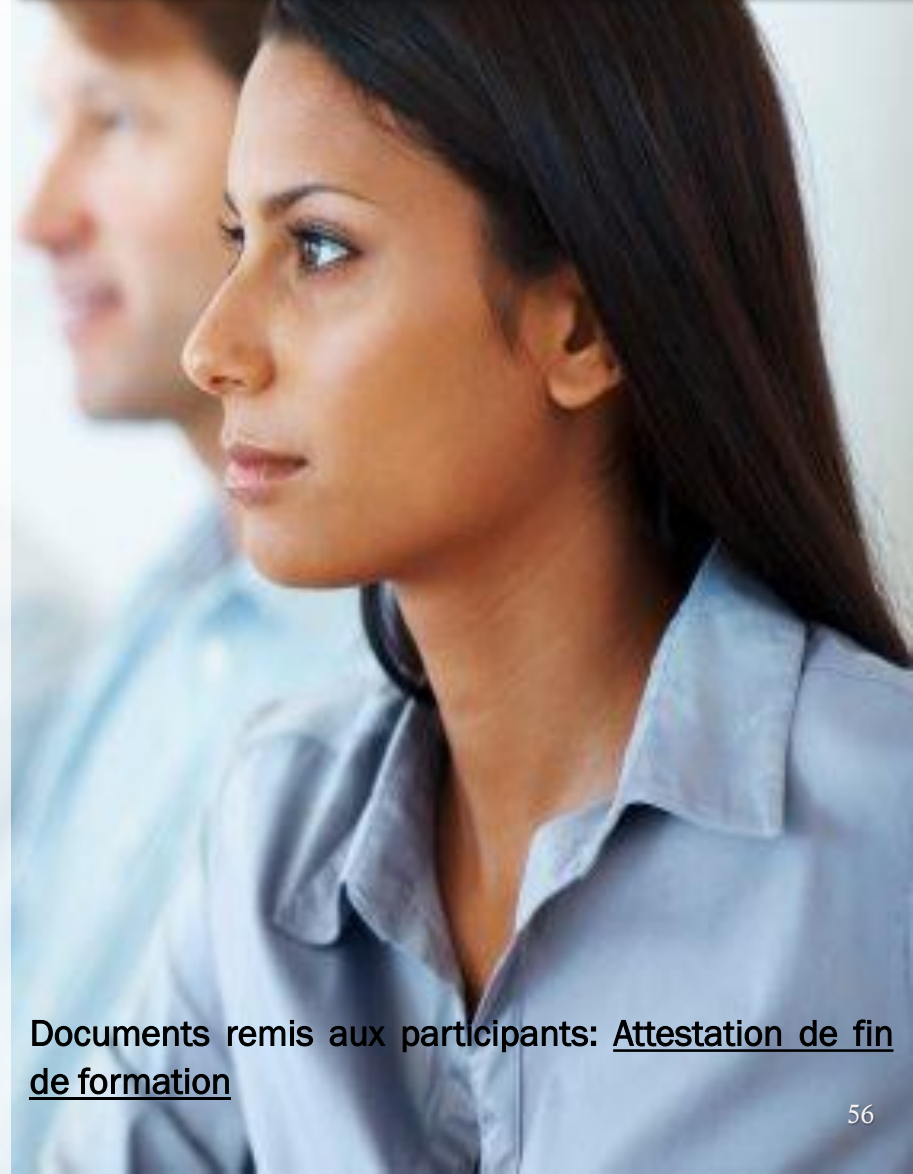
Collaborateurs, managers...etc.

DURÉE :

2 jours soit 12h

NBR DE PARTICIPANTS :

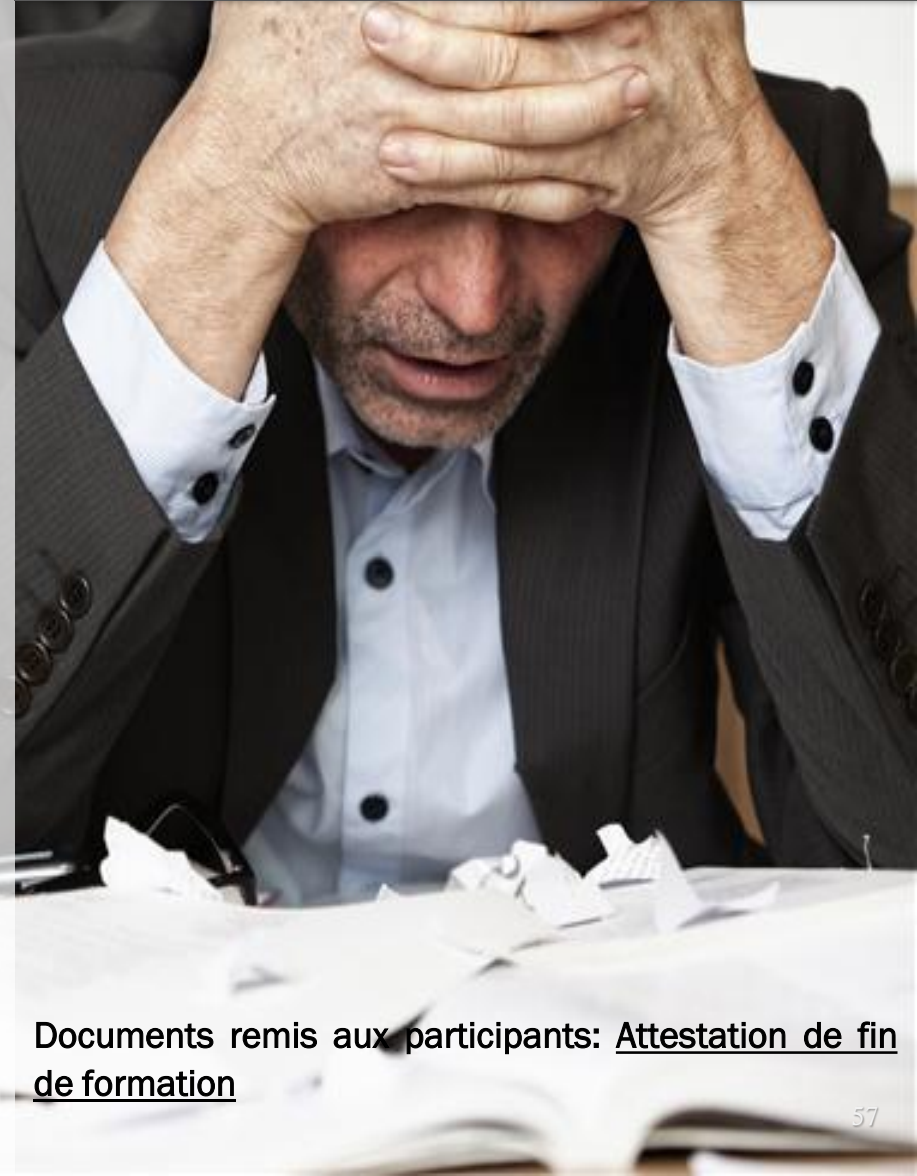
L'idéal est de réaliser cette formation en tête à tête pédagogique



Documents remis aux participants: Attestation de fin de formation

03 Ressources humaines

Prévenir le stress au travail



Documents remis aux participants: Attestation de fin de formation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Apprendre à se prémunir contre le stress (anticipation-prévention)
- Apprendre à prendre conscience du stress en soi et/ou en autrui (perception-compréhension)
- Apprendre à le transformer (gestion-transformation)

LES POINTS ABORDÉS :

- Percevoir et décrypter les mécanismes du stress
- Apprendre à maîtriser ses rythmes intérieurs pour éluder ou évacuer la pression
- Apprendre comment se ressourcer au quotidien
- Apprendre à mieux gérer ses espaces émotionnels
- Développer sa capacité de prise de perspective
- Retrouver la joie dans l'activité professionnelle quotidienne

PRÉ-REQUIS :

Aucun

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION :

Vidéo projecteur, paper-board et livret remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle, formation présentielle et participative via vidéos, photos et étude de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Une évaluation formative est réalisée tout au long de la session.

PUBLIC CONCERNÉ :

Personnels administratifs et enseignants ; chefs de services et responsables administratifs ; directeurs et directrices de composantes...etc.

DURÉE :

2 jours soit 12h

NBR DE PARTICIPANTS :

L'idéal est de réaliser cette formation en tête à tête pédagogique

03 Ressources humaines

Le Comité social et Economique (CSE)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Maîtriser le fonctionnement et les attributions du CSE.
- Identifier les aménagements possibles de cette nouvelle instance.
- Connaître les moyens dont disposent les membres du CSE pour exercer leur mandat.

LES POINTS ABORDÉS :

- En amont du présentiel un autodiagnostic pour identifier la nature des relations des Instances du Personnel et de leur entreprise
- Identifier la place du CSE dans le dialogue social
- Maîtriser les règles de fonctionnement du CSE
- Cerner les moyens de fonctionnement alloués au CSE
- S'approprier les différentes missions du CSE
- Préparer et organiser les réunions de CSE
- Après le présentiel, mise en œuvre en situation de travail

PRÉ-REQUIS :

Avoir plus de 18 ans.

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION :

Vidéo projecteur, paper-board et livret remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle, formation présentielle et participative via vidéos, photos et étude de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Une évaluation formative est réalisée tout au long de la session.

PUBLIC CONCERNÉ :

Personnels membre du CSE.

DURÉE :

2 jours soit 12h

NBR DE PARTICIPANTS :

1 à 8 participants maximum par groupe.



Documents remis aux participants: Attestation de fin de formation

03 Ressources humaines

Responsable sécurité, Chargé de prévention

Disponible en
e-learning

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Maîtriser le cadre réglementaire en santé, sécurité et conditions de travail; Développer et utiliser des outils de gestion des risques et de communication; Définir et mettre en œuvre une démarche de management de la prévention

LES POINTS ABORDÉS :

- A. Cadre juridique des missions du Responsable sécurité
Rôle et missions du Responsable sécurité; Cadre légal des missions et responsabilités
- B. Prévention et maîtrise des risques
Evaluation des risques pour la santé et la sécurité ; Prévention et maîtrise des risques spécifiques; Analyse des accidents du travail;
- C. Faire vivre et promouvoir la démarche de prévention (3 jours)
Restitution des travaux d'intersession; Organiser la démarche de prévention; Optimiser les relations avec les acteurs de la sécurité; Communiquer et former pour impliquer le personnel; Mettre en œuvre un système de management sécurité OHSAS 18001v2007; Mesurer et faire évoluer les performances sécurité

PRÉ-REQUIS :

Aucun

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION :

Vidéo projecteur, paper-board et livret remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle, formation présentielle et participative via vidéos, photos et étude de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Une évaluation formative est réalisée tout au long de la session.

PUBLIC CONCERNÉ : Responsables et Chargés de sécurité/prévention souhaitant augmenter leur expérience - Cadres et agents de maîtrise, futurs Chargés de sécurité/prévention - Responsables environnement et/ou qualité

DURÉE : 2 jours soit 14h

NBR DE PARTICIPANTS : L'idéal est de réaliser cette formation en tête à tête pédagogique

Documents remis aux participants: Attestation de fin de formation

L'arbre des causes

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES:

Découvrir et pratiquer l'arbre des causes pour trouver la cause racine d'un problème, d'un accident et engager des actions correctives efficaces.

LES POINTS ABORDÉS:

- 1/Objectifs et finalités de l'arbre des causes
 - 2/Comprendre la méthodologie associée
 - 3/Pratiquer l'arbre des causes
- Passer de la théorie à la pratique: les conseils indispensables pour recueillir les données et construire l'arbre.
Organiser l'élaboration de l'arbre collectivement.
Points clés pour travailler efficacement en groupe de travail.
Faire un compte rendu clair et pertinent.
Les conseils pour réussir la mise en œuvre de l'arbre des causes.

PRÉ-REQUIS:

Avoir plus de 18 ans.

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION:

Un vidéoprojecteur et un ordinateur seront utilisés par l'intervenant, un livret pédagogique et un stylo seront remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle, formation présentielle et participative via vidéos, photos et étude de cas.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION:

Une évaluation formative est réalisée tout au long de la session.

PUBLIC CONCERNÉ : Toute personne désirant connaître l'utilisation de l'arbre des causes, Responsable, animateur Santé-Sécurité ou Santé-Sécurité-Environnement, Membre du CHSCT, préventeur, Responsable, animateur qualité ou QSSE...

DURÉE: 1 jour soit 7h00

NBR DE PARTICIPANTS: 1 à 8 participants par groupe maximum



Documents remis aux participants: Attestation de fin de formation

03 Ressources humaines

Délégation de pouvoir



Documents remis aux participants: Attestation de fin de formation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES:

Être capable de définir et comprendre la délégation de pouvoir
Être capable d'identifier le champ d'application de la Délégation de Pouvoir; Maîtriser les effets d'une délégation efficace

LES POINTS ABORDÉS:

La réglementation en vigueur, Les critères jurisprudentiels,
Les domaines d'application de la délégation de pouvoir : En matière pénale, Santé et Sécurité au Travail : En matière civile,
L'organisation de la délégation de pouvoir : La mise en place, L'organisation des responsabilités; Les effets de la délégation de pouvoir : Faute intentionnelle et faute détachable des fonctions, Le transfert de responsabilité, Les cas d'exonérations de responsabilité du délégataire; Les conditions de la délégation de pouvoir (Notions de déléguant et de subdéléguant, A qui peut-on déléguer ?); Les qualités, compétences et moyens du délégataire, Le contenu et la forme de la délégation de pouvoir : Mesurer les effets d'une délégation de pouvoir ; Les infractions commises par l'employeur; Les infractions commises par les salariés. ; Etudes de cas et cas pratiques sur la mise en place de la délégation de pouvoir.

PRÉ-REQUIS: Avoir plus de 18 ans.

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION: Un vidéoprojecteur et un ordinateur seront utilisés par l'intervenant, un livret pédagogique et un stylo seront remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle, formation présentielle et participative via vidéos, photos et étude de cas.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION: Une évaluation formative est réalisée tout au long de la session.

PUBLIC CONCERNÉ : Toute personne désirant connaître l'utilisation de l'arbre des causes, Responsable, animateur Santé-Sécurité ou Santé-Sécurité-Environnement, Membre du CHSCT, préventeur, Responsable, animateur qualité ou QSSE...

DURÉE: 1 jour soit 7h00

NBR DE PARTICIPANTS: 1 à 8 participants par groupe maximum

04 Travaux en hauteur, échafaudage

Pontier, élingueur



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Connaître les règles de conduite et de sécurité relatives à la conduite des palans, ponts roulants, portiques

Pouvoir obtenir l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur conformément à la recommandation CNAM R 423

Etre capable de réaliser les différents élingages en toute sécurité.

LES POINTS ABORDÉS :

- Sensibilisation à la sécurité
- Textes relatifs aux ponts roulants, portiques
- Présentation des palans, monorail, potences, ponts roulants, portiques
- Notions de physique et unités utilisées en levage
- Règles de conduite et de sécurité relatives aux ponts roulants
- Notions élémentaires de statique
- Techniques d'élingage
- Appareils de levage, Palonniers et Accessoires spéciaux

PRÉ-REQUIS :

Aucun

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION :

Vidéo projecteur, paperboard et livret remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle, formation présentielle et participative via vidéos, photos et étude de cas, et mise en situation sur pont

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Une évaluation formative est réalisée tout au long de la session et un test à l'issu de la formation est réalisé afin de permettre au formateur de déterminer si le participant est apte ou non à obtenir son autorisation de conduite.

PUBLIC CONCERNÉ :

Toutes personnes devant conduire ou guider un pont roulant et prendre en charge l'élingage sans avoir jamais suivi de formation à la sécurité dans ce domaine et présentant les aptitudes médicales requises.

DURÉE : 1 jour soit 7h

NBR DE PARTICIPANTS : 1 à 10 personnes par groupe

VALIDITÉ : 5 ans

Documents remis aux participants: Attestation de fin de formation

04 Travaux en hauteur, échafaudage

Travaux en hauteur, port du harnais



VALIDITÉ : 5 ans

Documents remis aux participants: Attestation de fin de formation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Apporter aux participants une méthodologie de réflexion et l'analyse de risque propre au travail en hauteur.

Sensibiliser les participants aux risques de chute de hauteur et leur apprendre à utiliser le matériel à leur disposition afin de se protéger contre un risque de chute.

LES POINTS ABORDÉS :

- Sensibilisation aux risques de chute
- Les statistiques
- La réglementation
- Utilisation et port des EPI
- Secours et assistance d'un équipier en difficulté
- Vérification des EPI
- Pose d'ancrages et de lignes de vie

PRÉ-REQUIS :

Etre reconnu médicalement apte au travail en hauteur.

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION :

Vidéo projecteur, paperboard et livret remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle, formation présentielle et participative via vidéos, photos et étude de cas, et mise en situation sur sites sélectionnés

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Une évaluation formative est réalisée tout au long de la session et un test à l'issue de la formation est réalisé afin de permettre au formateur de déterminer si le participant est apte ou non à travailler en sécurité en hauteur

PUBLIC CONCERNÉ :

Personnel appelé à encadrer des travaux en hauteur et ou exposé à un risque de chute

DURÉE :

1 jour soit 7h

NBR DE PARTICIPANTS :

1 à 10 personnes par groupe

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Procéder au montage, à la modification et au démontage d'un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant

LES POINTS ABORDÉS :

Sensibilisation à la sécurité:

- Importance et coûts des accidents du travail, Les responsabilités, Prévention des accidents du travail, Statistiques des accidents du travail

Les types d'échafaudages et la terminologie associée :

Savoir appliquer les critères de sélection des différents types d'échafaudages

Méthodologie de réception d'échafaudages avant utilisation

La maintenance de l'échafaudage:

La qualité et la quantité des ancrages et des amarrages, le remplacement des pièces endommagées ou démontées, l'état de conservation des différents éléments, maintient des échafaudages en sécurité lors des interventions de maintenance, mesures compensatoires lorsque les protections collectives ont été déposées

Applications pratiques de vérification

PRÉ-REQUIS : Etre reconnu médicalement apte au travail en hauteur.

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION : Vidéo projecteur, paperboard et livret remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle, formation présentielle et participative via vidéos, photos et étude de cas, et mise en situation sur sites sélectionnés

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION : Un test à l'issue de la formation est réalisé afin de permettre au formateur de déterminer si le participant est apte ou non à travailler en sécurité en hauteur

PUBLIC CONCERNÉ : Personnel appelé à encadrer des travaux en hauteur et ou exposé à un risque de chute

DURÉE : 2 jours soit 14h

NBR DE PARTICIPANTS : 1 à 10 personnes par groupe

04 Travaux en hauteur, échafaudage

Echafaudage fixe Montage - Démontage

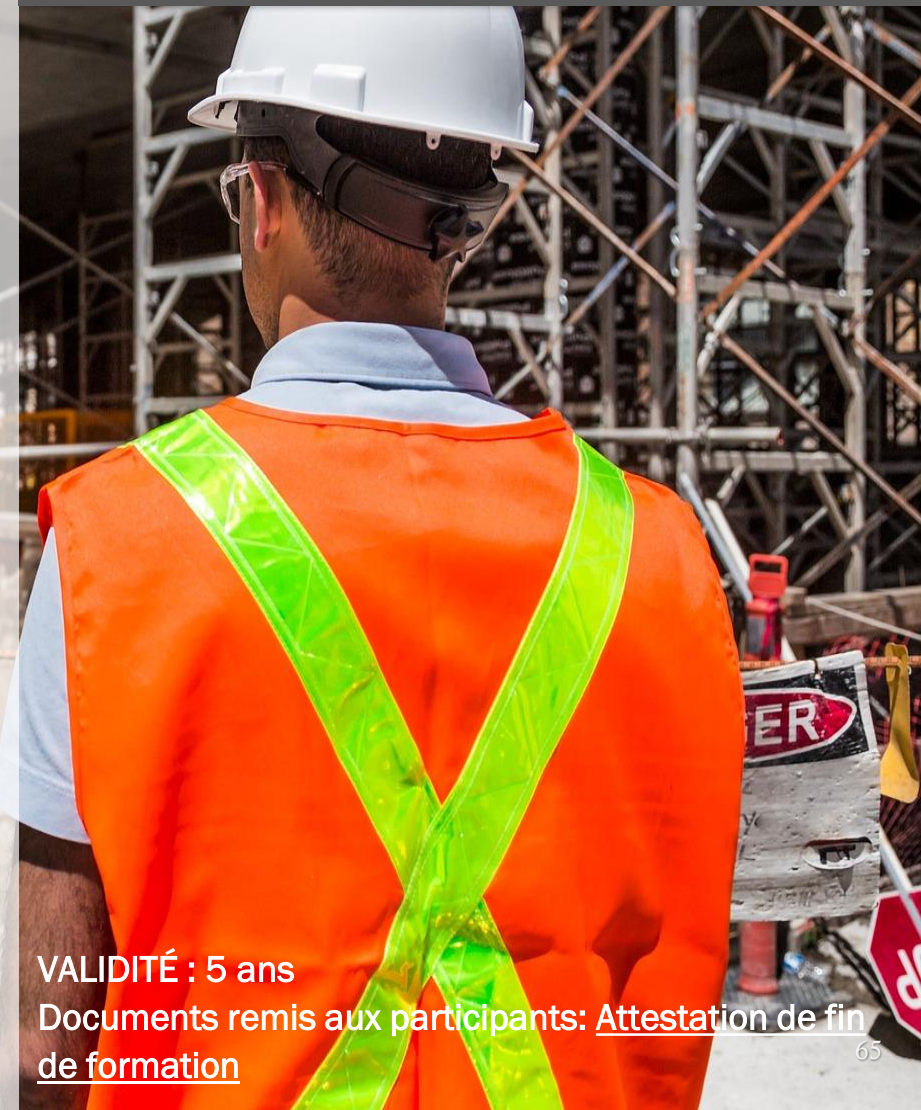


VALIDITÉ : 5 ans

Documents remis aux participants: Attestation de fin de formation

04 Travaux en hauteur, échafaudage

Echafaudage fixe Utilisation



VALIDITÉ : 5 ans

Documents remis aux participants: Attestation de fin de formation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Utiliser un échafaudage en toute sécurité en respectant les instructions de la notice du fabricant.

LES POINTS ABORDÉS :

Sensibilisation à la sécurité:

- Importance et coûts des accidents du travail, Les responsabilités, Prévention des accidents du travail, Statistiques des accidents du travail

Les types d'échafaudages et la terminologie associée :

Savoir appliquer les critères de sélection des différents types d'échafaudages

Méthodologie de réception d'échafaudages avant utilisation

Techniques pour utiliser un échafaudage fixe en sécurité

PRÉ-REQUIS :

Etre reconnu médicalement apte au travail en hauteur.

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION :

Vidéo projecteur, paperboard et livret remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle, formation présentielle et participative via vidéos, photos et étude de cas, et mise en situation sur sites sélectionnés

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Un test à l'issue de la formation est réalisé afin de permettre au formateur de déterminer si le participant est apte ou non à travailler en sécurité en hauteur

PUBLIC CONCERNÉ :

Personnel appelé à encadrer des travaux en hauteur et ou exposé à un risque de chute

DURÉE :

1 jour soit 7h

NBR DE PARTICIPANTS :

1 à 10 personnes par groupe

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Reconnaître la législation notamment en matière de responsabilité,
Identifier les règles de construction, de réception, de contrôle, de conformité et de vérification d'un échafaudage,
Etre l'interlocuteur compétent auprès des utilisateurs, prestataires, fournisseurs d'échafaudages et organismes de prévention.

LES POINTS ABORDÉS :

Sensibilisation à la sécurité:

- Importance et coûts des accidents du travail, Les responsabilités, Prévention des accidents du travail, Statistiques des accidents du travail

Les types d'échafaudages et la terminologie associée :

Savoir appliquer les critères de sélection des différents types d'échafaudages

Méthodologie de réception d'échafaudages avant utilisation

La maintenance de l'échafaudage:

La qualité et la quantité des ancrages et des amarrages, le remplacement des pièces endommagées ou démontées, l'état de conservation des différents éléments, maintient des échafaudages en sécurité lors des interventions de maintenance, mesures compensatoires lorsque les protections collectives ont été déposées

Applications pratiques de vérification

PRÉ-REQUIS : Etre reconnu médicalement apte au travail en hauteur.

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION : Vidéo projecteur, paperboard et livret remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle, formation présentielle et participative via vidéos, photos et étude de cas, et mise en situation sur sites sélectionnés

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION : Un test à l'issue de la formation est réalisé afin de permettre au formateur de déterminer si le participant est apte ou non à travailler en sécurité en hauteur

PUBLIC CONCERNÉ : Personnel appelé à encadrer des travaux en hauteur et ou exposé à un risque de chute

DURÉE : 1 jour soit 7h

NBR DE PARTICIPANTS : 1 à 10 personnes par groupe

04 Travaux en hauteur, échafaudage

Echafaudage fixe Réception - vérification



VALIDITÉ : 5 ans

Documents remis aux participants: Attestation de fin de formation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Monter et démonter en sécurité les échafaudages roulants
- Réceptionner les échafaudages roulants de l'entreprise
- Utiliser les échafaudages roulants lors d'interventions.

LES POINTS ABORDÉS :

Réglementation, Normes, Documents de sécurité, Les accidents liés aux échafaudages,

Conduite à tenir en cas de situation dangereuse

Responsabilités du monteur, de l'utilisateur et du vérificateur de l'échafaudage, Technologie des échafaudages roulants

Définitions et terminologies Différents types d'échafaudages, Éléments constitutifs, Montage et démontage Adéquation de l'échafaudage

Mesures de sécurité en cas de variations météorologiques préjudiciables à la sécurité, vérification de la conformité aux dispositions prévues par le fabricant, Les efforts de structure admissibles

Montage, réception et démontage en sécurité d'un échafaudage roulant.

PRÉ-REQUIS :

Etre reconnu médicalement apte au travail en hauteur.

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION :

Vidéo projecteur, paperboard et livret remis aux stagiaires pour la partie théorique en salle, formation présentielle et participative via vidéos, photos et étude de cas, et mise en situation sur sites sélectionnés

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Un test à l'issue de la formation est réalisé afin de permettre au formateur de déterminer si le participant est apte ou non à travailler en sécurité en hauteur

PUBLIC CONCERNÉ :

Personnel appelé à encadrer des travaux en hauteur et ou exposé à un risque de chute

DURÉE :

1 jour soit 7h

NBR DE PARTICIPANTS :

1 à 10 personnes par groupe

04 Travaux en hauteur, échafaudage

Echafaudage roulant Montage, réception, utilisation et maintenance



VALIDITÉ : 5 ans

Documents remis aux participants: Attestation de fin de formation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Comprendre et maîtriser les règles d'hygiène alimentaire.
Appliquer ces règles à son environnement professionnel.
Prévenir tout risque de contamination et de développement.
Analyser les risques et mettre en place les mesures nécessaires pour pallier aux risques alimentaires.

LES POINTS ABORDÉS :

Les bases de la microbiologie appliquée à la restauration :
Les principaux germes, les modes de contamination et de multiplication
La contamination des aliments :
La maîtrise des sources de micro-organismes et des transporteurs (air et surfaces mobiles), le développement microbien (exemples d'actions)
Les facteurs de développement :
L'action sur le milieu, le couple temps/température, le froid, le chaud
La méthode HACCP :
Les principes de l'analyse des risques, la maîtrise des dangers et les autocontrôles,
Les risques liés aux différentes étapes et les moyens de les prévenir :
La réception, les stockages, le prétraitement, les fabrications, le conditionnement et la distribution, le plan de nettoyage et de désinfection
L'autopsie d'une TIAC (toxico-infection alimentaire collective) : l'étude détaillée des causes et conséquences d'une TIAC.

PRÉ-REQUIS : Il est recommandé d'avoir déjà une expérience dans la cuisine collective.

METHODE PÉDAGOGIQUE ET D'ANIMATION :

Enseignement théorique et pédagogie participative avec exercices et études de cas dirigés pour permettre une étude concrète et pratique des points étudiés. Adaptation du cours à la problématique des stagiaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION :

Un test à l'issue de la formation est réalisé.

PUBLIC CONCERNÉ : Tous les professionnels de la restauration collective

DURÉE : 2 jours soit 14h

NBR DE PARTICIPANTS : 1 à 10 personnes par groupe

05 Hygiène alimentaire

Formation obligatoire en Hygiène Alimentaire HACCP en RESTAURATION COMMERCIALE

- **Tous les établissements de restauration commerciale sont concernés selon le décret 2011-731 du 24 juin 2011 Art.233.6 du Code Rural et de la Pêche qui met en œuvre cette obligation de formation.**
- **Depuis le 1er octobre 2012, les responsables d'établissements de restauration commerciale doivent avoir dans leur effectif au moins une personne justifiant d'une formation en matière d'hygiène alimentaire.**

Disponible en
e-learning

Documents remis aux participants: Attestation de fin de formation

Par secteur d'activité

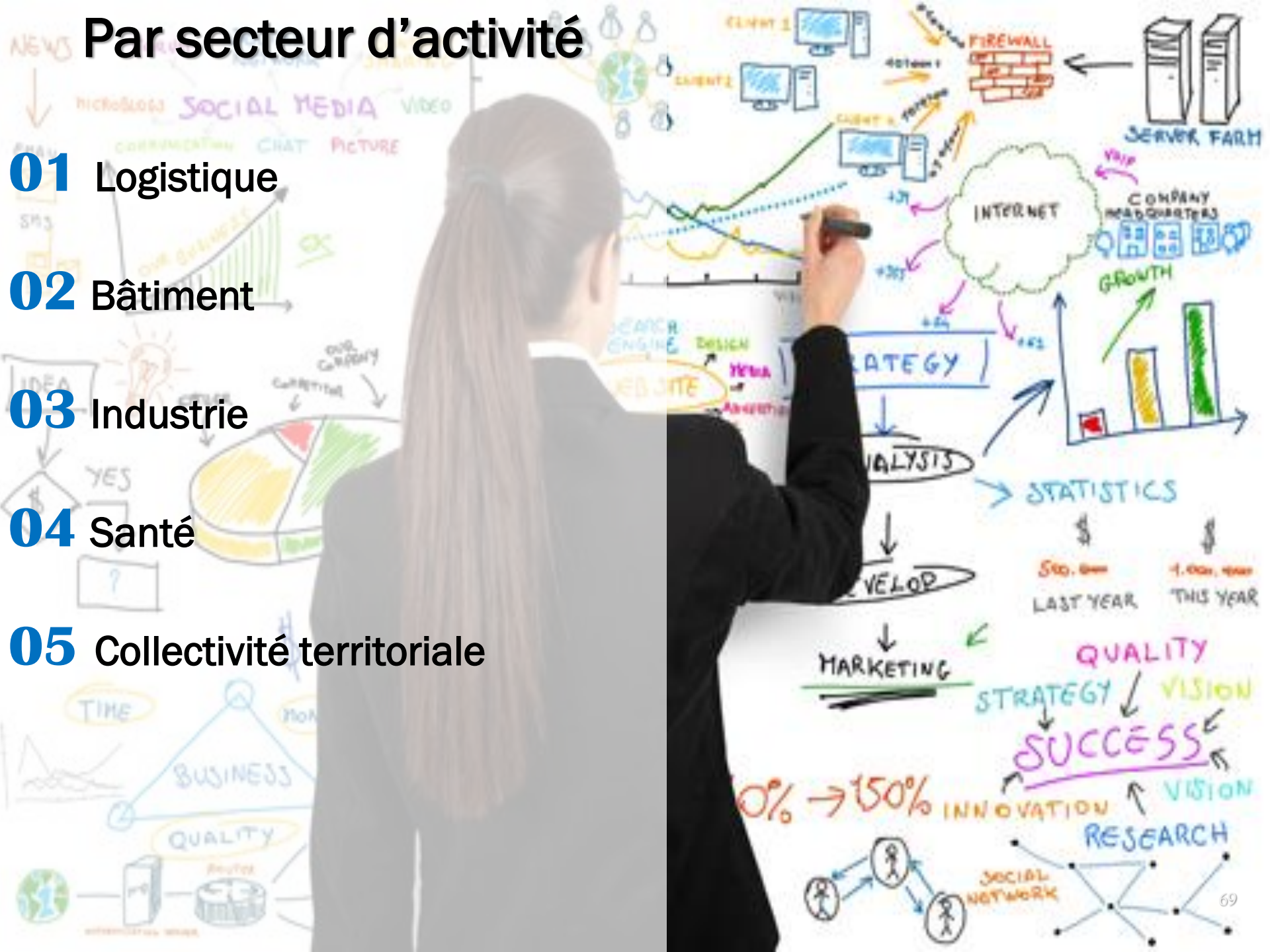
01 Logistique

02 Bâtiment

03 Industrie

04 Santé

05 Collectivité territoriale



Une meilleure organisation pour plus de sûreté

Définition : La logistique est l'activité qui a pour objet de gérer les flux physiques, et les données (informatives, douanières et financières) s'y rapportant, dans le but de mettre à disposition les ressources correspondant à des besoins (plus ou moins) déterminés en respectant les conditions économiques et légales prévues, le degré de qualité de service attendu, les conditions de sécurité et de sûreté réputées satisfaisantes.

CACES® - Conduite, machines, équipements mécaniques Levage & Terrassement *Se référer à la page 20*

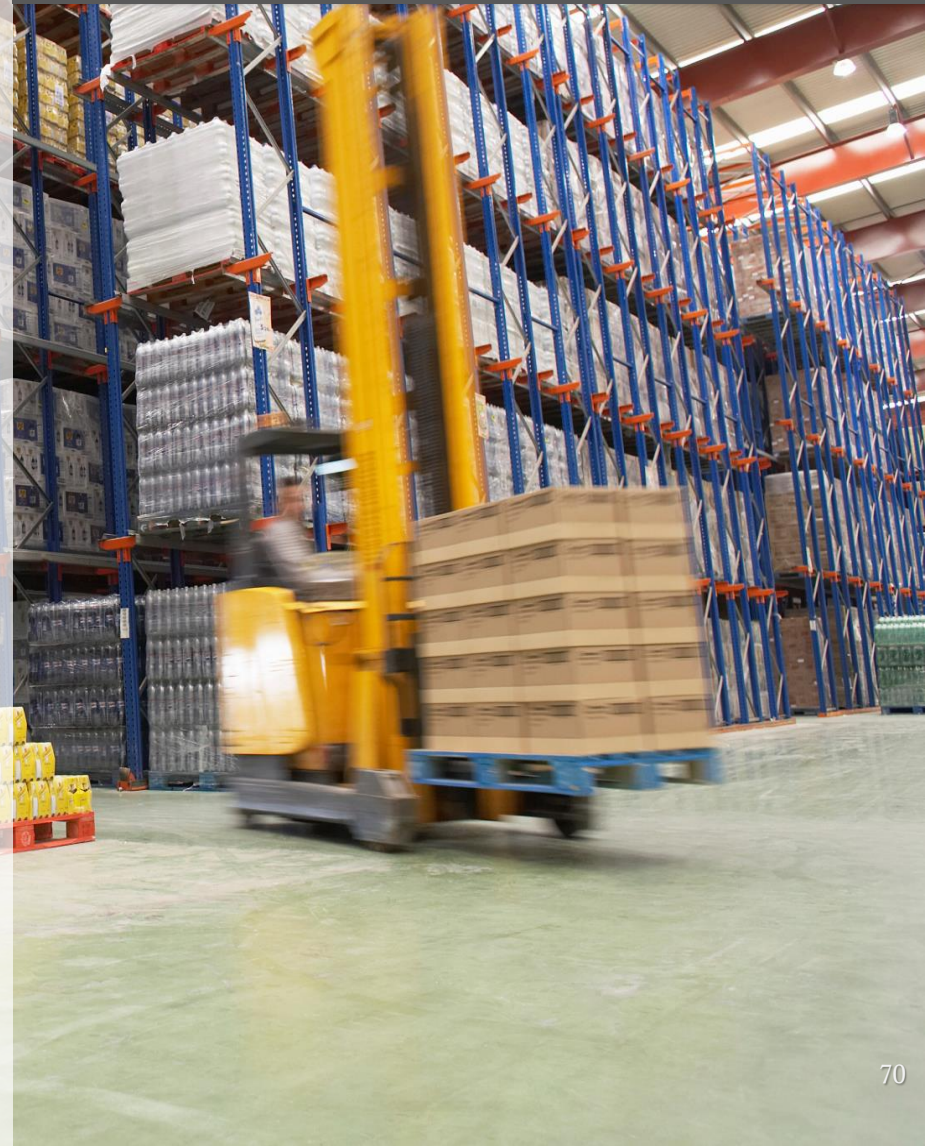
Électricité *Se référer à la page 26*

Prévention *Se référer à la page 4*

Priorités de prévention dans les entrepôts ou à quai

- Éviter les risques à chaque fois que cela est possible : par exemple, éviter les manutentions manuelles, en privilégiant la mécanisation, De combattre les risques à la source : dès la conception des lieux et des situations de travail, par exemple : organiser les flux et les voies de circulation engins/piétons dans et autour des entrepôts, aménager les quais de déchargement (espace, éclairage, qualité des sols, ponts de liaison adaptés...), organiser les stockages de façon à faciliter les manutentions,
- Adapter le travail à l'Homme : répartir temps de conduite et temps de repos, réduire le poids des colis, limiter la charge mentale des opérateurs (éviter les sollicitations excessives, rompre l'isolement...), organiser les tâches et les horaires pour éviter le travail dans la précipitation,
- Donner la priorité aux équipements de protection collective : par exemple, utiliser les moyens de manutention mécanique (tels que chariot ou transpalettes, hayons élévateurs sécurisés...), utiliser des systèmes d'aide au bâchage et débâchage des remorques.

Il convient en complément d'informer et de former les salariés.



Pas de travaux sans prévention

Définition :

Le secteur économique du bâtiment et des travaux publics, ou BTP, regroupe toutes les activités de conception et de construction des bâtiments publics et privés, industriels ou non, et des infrastructures telles que les routes ou les canalisations. Il est l'un des premiers secteurs d'activité économique.

**CACES® - Conduite, machines, équipements mécaniques
Levage & Terrassement** *Se référer à la page 20*

Électricité *Se référer à la page 26*

Prévention *Se référer à la page 4*

Risques *Se référer à la page 4*

Documents à élaborer et à diffuser :

Pour les chantiers clos et indépendants assujettis à coordination SPS :

Établissement du plan général de coordination de sécurité et de protection de la santé (PGCSPS),

Des plans particuliers de sécurité et de protection de la santé (PPSPS)

Et du dossier d'interventions ultérieures sur l'ouvrage (DIUO).

Pour les travaux et autres chantiers non clos et indépendants exécutés par une entreprise extérieure dans un établissement ou pour les interventions sur une installation en service :

Élaboration d'un plan de prévention.

Il convient en complément d'informer et de former les salariés.



Intégrer la prévention dans les différents métiers

Définition : L'industrie est l'ensemble des activités socioéconomiques tournées vers la production en série de biens grâce à la transformation des matières premières ou de matières ayant déjà subi une ou plusieurs transformations et à l'exploitation des sources d'énergie; elle sous-entend :

Une certaine division du travail, contrairement à l'artisanat où la même personne assure théoriquement l'ensemble des processus : étude, fabrication, commercialisation, gestion ;

Une notion d'échelle, on parle de « quantités industrielles » lorsque le nombre de pièces identiques atteint un certain nombre ;

L'utilisation de machines, d'abord manuelles puis automatisées, qui modifient la nature même du travail.

Risques *Se référer à la page 4*

CACES® - Conduite, machines, équipements mécaniques

Levage & Terrassement *Se référer à la page 20*

Électricité *Se référer à la page 26*

Prévention *Se référer à la page 4*

Travaux en hauteur, échafaudages *Se référer à la page 4*

De gros volumes pour des risques aggravés

Les entreprises de production sont amenées à manipuler et stocker de grosses quantités de produits chimiques. Cela accroît les risques liés aux dangers intrinsèques des produits, mais également à ceux liés aux incompatibilités entre produits.

Quelques exemples :

Le stockage de matières inflammables nécessite la mise en place de mesures importantes de prévention des risques incendie et explosion.

Un déversement liquide accidentel de plusieurs tonnes est susceptible de provoquer une pollution environnementale de grande envergure. Des systèmes de rétention doivent donc être prévus.

Certaines substances peuvent réagir de façon dangereuse entre elles (explosion, émission de gaz toxiques). Pour éviter cela, une organisation et une conception des installations spécifiques sont à prévoir.

Il convient en complément d'informer et de former les salariés.



La sécurité des professionnels de la santé

Définition :

La santé publique peut être définie de diverses manières. On peut en effet la présenter comme « l'étude, d'une part, des déterminants physiques, psychosociaux et socioculturels de la santé de la population et d'autre part des actions en vue d'améliorer la santé de la population. » Ou encore, comme « une activité organisée de la société visant à promouvoir, à protéger, à améliorer et, le cas échéant, à rétablir la santé de personnes, de groupes ou de la population entière.

Risques *Se référer à la page 4*

CACES® - Conduite, machines, équipements mécaniques

Levage & Terrassement *Se référer à la page 20*

Électricité *Se référer à la page 26*

Prévention *Se référer à la page 4*

Démarche de prévention adaptée aux situations de travail

En cabinet, à domicile, en établissement, d'une situation de travail à l'autre, les risques rencontrés par les métiers de la santé sont très variables. La prévention impose au chef d'établissement un repérage attentif des dangers et des situations d'exposition. Les membres du CHSCT ou les représentants du personnel et/ou les travailleurs concernés doivent être associés.

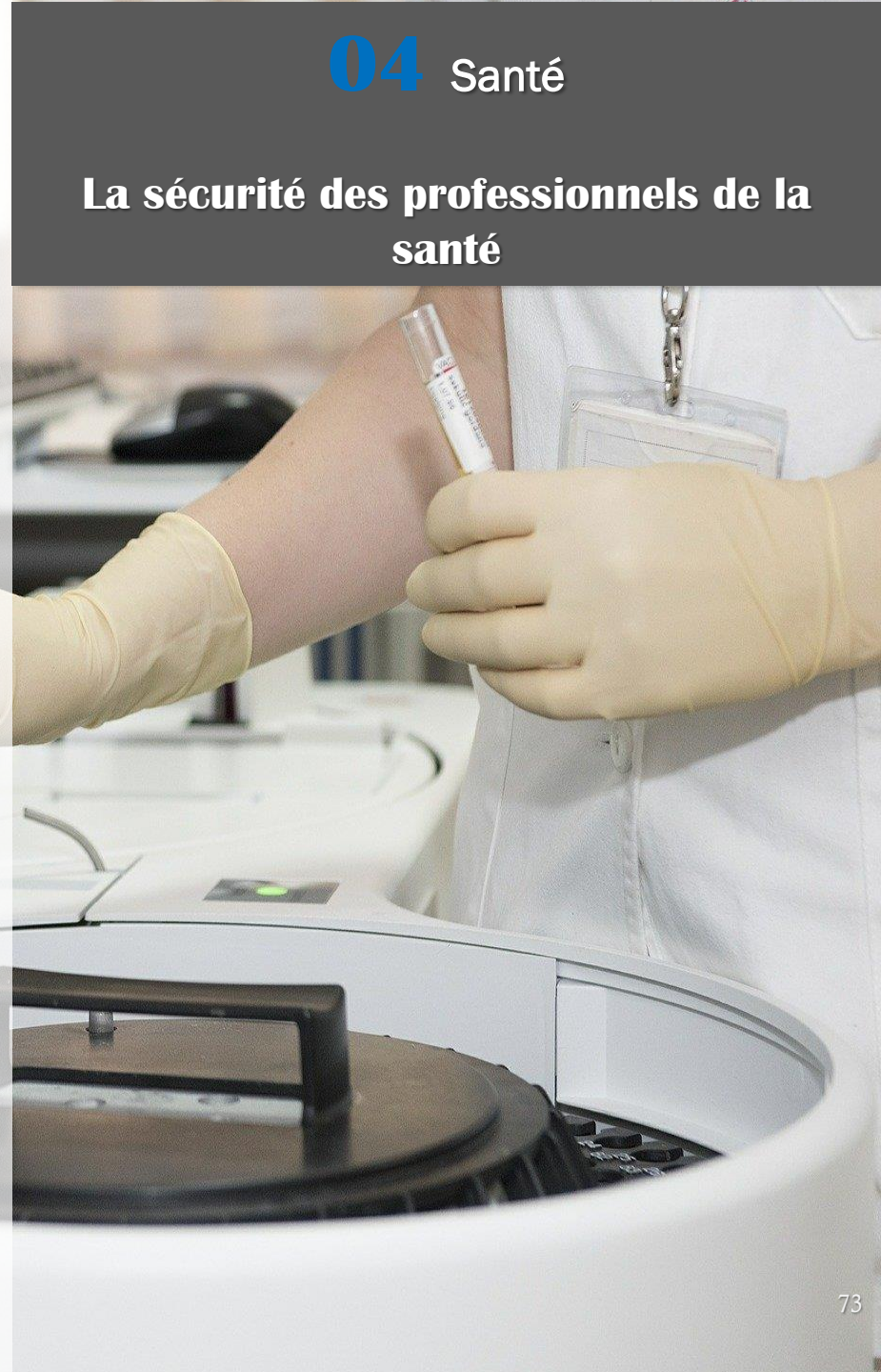
En fonction des résultats de cette évaluation, des mesures de prévention adaptées seront mises en œuvre, elles donneront chaque fois que possible priorité :

À la suppression des risques (par exemple supprimer les manutentions manuelles en mettant en place des aides à la manutention),

À défaut, à la réduction des risques à la source (dès la conception des locaux et des situations de travail),

Ou à défaut, à la mise en place de mesures de protection collective.

Il convient en complément d'informer et de former les salariés.



La volonté de maîtriser vos risques techniques, environnementaux et humains

Définition :

La santé publique peut être définie de diverses manières. On peut en effet la présenter comme « l'étude, d'une part, des déterminants physiques, psychosociaux et socioculturels de la santé de la population et d'autre part des actions en vue d'améliorer la santé de la population. » Ou encore, comme « une activité organisée de la société visant à promouvoir, à protéger, à améliorer et, le cas échéant, à rétablir la santé de personnes, de groupes ou de la population entière.

Risques *Se référer à la page 4*

CACES® - Conduite, machines, équipements mécaniques

Levage & Terrassement *Se référer à la page 20*

Électricité *Se référer à la page 26*

Prévention *Se référer à la page 4*

Compte tenu de leur impact sur le fonctionnement des collectivités locales, les règles relatives à la formation des personnels dans la fonction publique territoriale sont fixées par le législateur. L'objectif de ces dispositions est de garantir une formation adaptée aux besoins des agents et aux attentes des employeurs locaux.

Le statut général de la fonction publique territoriale pose le principe d'un droit à la formation professionnelle tout au long de la vie reconnu à tous les fonctionnaires territoriaux.

La loi n° 84-594 du 12 juillet 1984, modifiée en profondeur par la loi du 19 février 2007, détermine les différents types de formation offerts aux agents territoriaux. Elle distingue d'une part les formations statutaires obligatoires qui interviennent en début de carrière ou dans le cadre de l'adaptation aux emplois occupés et, d'autre part, les formations facultatives organisées à l'initiative de l'agent ou de son employeur.

L'élu doit engager sa collectivité dans une démarche de prévention et d'amélioration des conditions de travail.

Siège social :

SARL PERFORM

« MONTAIGUT »

82340 SAINT-LOUP

Contact téléphonique :

09 67 71 20 53

06 73 48 99 33

Contact électronique :

contact@perform-pf.com

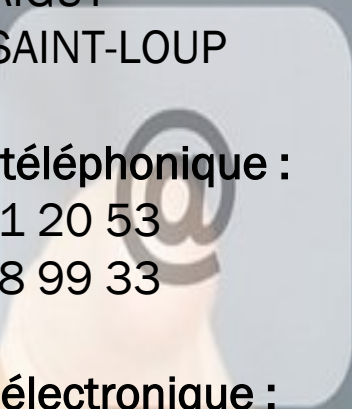
Site web :

www.perform-pf.com

SARL PERFORM au capital de 50 000€

N° SIRET 818 716 086 00025

Code APE 8559A





**SPÉCIALISTE
DES FORMATIONS
PROFESSIONNELLES
PRÉVENTION DES RISQUES,
SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL**



PERFORM
- m'a formé -